

## La structure funéraire mégalithique de Darre la Peyre, commune de Précilhon (Pyrénées-Atlantiques)

par Patrice DUMONTIER,

avec la collaboration de Bui Thi Mai, Fabien Convertini, Patrice Courtaud, Gilbert Dardey,  
Catherine Ferrier, Bernard Gratuze, François Réchin et Daniel Ortéga

**Résumé :** Les travaux de fouille du monument mégalithique ont permis de proposer une évolution de ce site profondément perturbé par des réutilisations anciennes (antiques) et des destructions plus récentes. Les données architecturales permettent des comparaisons avec les chambres mégalithiques de Peyrecor 1 et 2 situés sur la commune voisine d'Escout.

**Mots-clés :** structure funéraire mégalithique, sépulture, Néolithique final, Campaniforme, Bronze moyen, structures antiques.

**Abstract :** The excavations works of the megalithic monument allowed to propose an evolution of this site profoundly perturbed by ancient former re-uses (antique) and more recent destructions.

The architectures data allow comparisons with the megalithic rooms of Peyrecor 1 and 2, situated on the nearby municipality of Escout.

**Key-words :** megalithic funerary structure, burial, Final Neolithic, Campaniform, Old and average Bronze Age, Antique structures.

**Resumen :** Los trabajos de escavación del monumento megalítico han permitido proponer una evolución de este paraje profundamente perturbado por las antiguas reutilizaciones (romanas) y por las destrucciones más recientes.

Los datos arquitecturales permiten las comparaciones con los dolmenes de Peyrecor 1 y 2 situados en el municipio vecino de Escout.

**Palabras clave :** dolmenes, sepultura, Neolítico final, Campaniforme, Bronce medio, estructura romana.

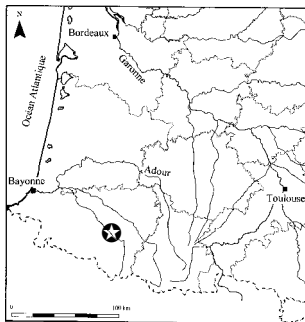


Fig. 1 :  
Situation du mégalithe  
de Darre la Peyre.

### 1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

#### - Situation géographique et contexte archéologique

Au nord du village de Précilhon, placé sur l'un des sommets d'un alignement collinaire (cote 311 m), la structure mégalithique de « Darre la Peyre » se trouve en bordure du chemin de crête et fait partie d'un ensemble de trois monuments situés sur la même ligne de faite, les deux autres, les dolmens sous terre 1 et 2 de Peyrecor étant situés à 2 km à l'est, sur la commune d'Escout (Dumontier et al., 1997 ; Dumontier, 1997b). Cette ligne de collines fait face aux premiers chaînons pyrénéens, entre les débouchés des vallées d'Aspe et

d'Ossau. Elle domine les vallées parallèles de l'Escou et du gave d'Ossau, avant la confluence des gaves à Oloron-Sainte-Marie (Fig. 1).

Dans cette partie du piémont, il faut ajouter le dolmen ruiné de Cassiau à Herrère (inédit) distant de 1,8 km au sud et le dolmen dit de Téberne ou de Buzy (Laplace, 1984 ; Blanc, 1987) situé en fait sur la commune de Bescat, à 8 km au sud-est de Précilhon.

Les prospections ont permis de repérer plusieurs zones d'occupations humaines. Toute la ligne de crêtes (Escou, Escout et Précilhon) est parsemée de petites stations du Paléolithique ancien/moyen. L'une d'elles, située à proximité du tumulus de Peyrecor 2, a fait l'objet d'une opération archéologique en 1994, dirigée par Alain Turq (Morala et al., 1995). Des stations de plein air de faible importance (Néolithique / Bronze ancien) y sont également connues. Une fosse sous dalle de grès a fait l'objet d'une intervention de sauvetage en 1993 et 1994 (Blanc, 1994 et 1995) et a livré un mobilier du 2<sup>e</sup> Age du fer et de l'Antiquité.

Au sud-est, sur la commune d'Escout, entre 2,5 km et 3 km des dolmens de Peyrecor et de Darre la Peyre, au lieu-dit Gabarn (parcelles 263 et 269), une surveillance

1 P. Dumontier – 4, rue Auguste Peyré – 64400 Oloron-Sainte-Marie  
Bui Thi Mai – CEPAM, C.N.R.S. – Sophia Anthipolis – 06560 Valbonne  
F. Convertini – INRAP, UMR 6636 LAMPÉA – Rés. St Blaise, bât B4, 103, impasse Caravelle – 34000 Montpellier  
P. Courtaud – LAPP - PACEA, Université de Bordeaux 1, Bat. B8, avenue des Facultés – 33405 Talence  
G. Dardey – 1114, route de la Chalosse – 40090 Bascons

C. Ferrier IPGQ, Université de Bordeaux 1, avenue des Facultés – 33405 Talence  
B. Gratuze — IRAMAT, UMR 5060 du CNRS, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, Université d'Orléans et Université de Technologie de Belfort-Montbéliard, Centre Ernest-Babelon, 3 D, rue de la Ferrollerie – 45071 Orléans cedex  
D. Ortéga – rue Dalmais – 64400 Oloron-Sainte-Marie  
F. Réchin – Université de Pau et des Pays de l'Adour, ITEM-GRA (EA 3002), IRSAM - Av. du Doyen Poplawski, Domaine Universitaire - 64 000 Pau

de travaux d'assainissement a permis de constater la présence de structures en creux (fosses, trous de poteaux) associées à un mobilier lithique et céramique attestant deux occupations distinctes, au Néolithique final/Chalcolithique et au 1<sup>er</sup> Age du Fer. Il s'agit d'une zone d'habitats répartis sur 2,5 ha, en rebord de plateau. Ce site domine le gave d'Ossau (Dumontier et al., 2006). Enfin, au sud-ouest, la ville d'Oloron-Sainte-Marie est placée sur la confluence des gaves d'Aspe et d'Ossau. Les sondages et fouilles réalisés dans cette commune ont livré un témoin du 2<sup>e</sup> Age du Fer et des quartiers et rempart de la ville antique et médiévale (Réchin, 1997 a et b ; Chevallier et Métois, 1995 ; Wozny et al., 2004 ; Piat et al., 2004).

#### - La structure mégalithique de Précilhon

La « pierre » de Précilhon était connue depuis de nombreuses années. La dalle de couverture massive était déjà remarquée en 1807, puisque le chemin qui passe devant le monument est désigné « Haut de La Peyre » sur le cadastre napoléonien. Par la suite, signalé en 1873 par P. Raymond, ce dolmen était évoqué par C. Blanc en 1981 et par R. Cazabonne et B. Cheronnet en 1986. Ces derniers faisaient référence à l'action d'un enseignant du Lycée d'Oloron, qui avait en 1952 partiellement excavé la chambre. Il y aurait trouvé des poteries. Celui-ci étant décédé, aucune trace de ses observations et du mobilier qu'il avait recueilli n'a été conservée. La « fouille » aurait été pratiquée à la pioche, par projection latérale, sous la dalle, conduisant à un travail de sape qui a détruit la majeure partie des niveaux initialement protégés par la couverture.

C'est à la demande de la municipalité, dans le cadre d'un projet d'aménagement de chemin de randonnée, qu'un sondage de diagnostic a été réalisée au cours de l'année 1997, suivi de 3 campagnes de fouilles programmées en 1998, 1999 et 2000.

Malgré un état de conservation particulièrement perturbé, nous avons tenté d'étudier assez largement ce monument afin de restituer, au moins en partie, son histoire. Après un moment de doute, c'est sur les conseils de R. Joussaume, qui a bien voulu se déplacer en Béarn pour visiter ce chantier, que nous avons décidé de poursuivre.

#### - Le monument en 1997

Avant le début de notre intervention, le site de Précilhon présentait les caractéristiques suivantes :

- Un léger tumulus, sensiblement circulaire, de 10 m de diamètre pour 25 à 30 cm d'épaisseur entourait une dalle de grès qui affleurait le sol, en position horizontale. Cette dalle mesurait 3 m sur 2,20 m pour une épaisseur de 50 à 55 cm (Photo 1).
- Un bloc de grès, de même épaisseur, était en position subverticale, au sud-ouest (carrés M 12 et 13). Après

dégagement des contours, nous avons constaté qu'il s'agissait d'un morceau de la dalle principale, ce qui nous a été confirmé par un témoin : cette dalle s'est brisée lors de la fouille des années 1950.

La dalle centrale reposait au sud sur une seconde dalle, couchée, qui pouvait être un support vertical basculé (S1).

- Une excavation de 2 m de largeur en moyenne pour 4,50 m de longueur et 0,90 m de profondeur, avait été réalisée sous la dalle et débordait au sud-ouest et au nord-est. Dans cette fosse, une petite dalle de grès jaune reposait sur le bord est (stèle n°2). Une partie des déblais de cette excavation (voire la totalité) se trouvait à l'ouest de la dalle principale, sur les carrés K,L,M,N / 14 et 15.

## 2. STRATIGRAPHIE GÉNÉRALE DU SITE

- C. Ferrier et Patrice Dumontier (Fig. 2)

**Couche Cs :** ce niveau superficiel, de 10 cm d'épaisseur, est constitué par les déblais des fouilles anciennes. En J.K - 11 il recouvre partiellement une tranchée moderne (XVIII<sup>e</sup>/XIX<sup>e</sup> s.) le long de la dalle de couverture (J.K-11). Le sédiment formant la couche Cs est un limon légèrement sableux, brun jaune moucheté de taches rouges et orangé, compact, à structure polyédrique. Il contient des charbons de bois millimétriques, quelques petits cailloux de grès, des tessons de céramique proto-historique et de verre moderne. Les bioturbations dues aux galeries de vers de terre et aux passages des racines sont nombreuses.

**Couche C1 :** ce dépôt, de 20 à 45 cm d'épaisseur, constitue la masse du tumulus. Il est formé par un limon brun jaune homogène, moins compact que la couche Cs, et est affecté par une forte bioturbation. La limite supérieure est plus ou moins nette selon les endroits.

La couche C1 contient, à sa base, des aménagements de blocs et de galets, correspondant principalement à des quartzites, plus rarement à des grès et à des roches magmatiques. Deux niveaux ont été distingués à partir du positionnement de ces éléments et du mobilier.

- Le niveau 1 : il comprend des éléments modernes (morceaux de bouteille en verre) présents dans les 15/20 premiers centimètres ou dans le niveau renfermant le mobilier ancien. Dans ce cas, ils sont associés à des galeries de fousseurs.

La base du niveau 1 est marquée par un épandage de galets organisé en structures dans les moitiés est et ouest. Des tessons de céramique antique sont associés à ce niveau.

- Le niveau 2 : il contient la structure de calage conservée et étudiée à l'ouest de la fosse. Il se décompose en deux sous-niveaux :

niveau 2 a – partie supérieure et structure (cairn)

niveau 2 b – à la base des aménagements, en contact avec la couche 2. Ce niveau n'a livré que du mobilier lithique.



Fig. 1 bis : Localisation du site de Darre la Peyre.

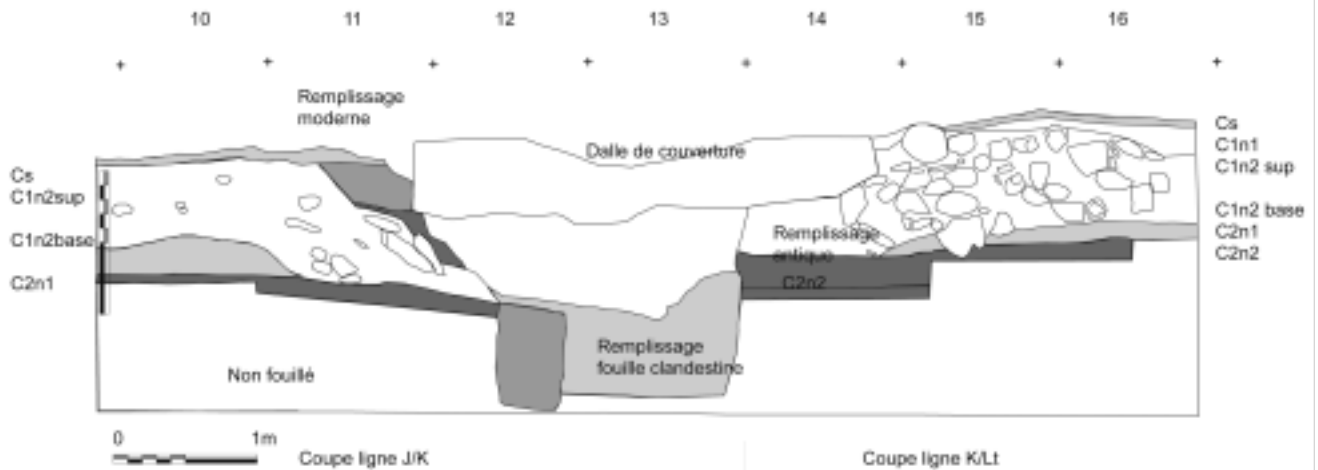


Figure 2 : Darré la Peyre - Coupe stratigraphique sud-est / nord-ouest.

A gauche, le niveau 1 de la C1est absent. Le niveau 2 supérieur est remanié, sans que ce remaniement soit nettement délimité avec le niveau de base.

Le remplissage moderne (pipe en terre blanche) peut être contemporain de la fosse profonde qui contenait un liard de Louis XVI.

A droite, la C1n1 est peu développée au-dessus du cairn. Celui-ci est constitué de blocs et galets de grès quartzite et de terre.

A gauche du massif, le remplissage contient un mobilier remanié, dont, à la base, un tesson de céramique commune antique présent dans la coupe.

Couche C2 : elle a été observée sur 80 cm d'épaisseur et pourrait correspondre au substrat. Elle est formée par limon jaunâtre marbré de brun et noir, à structure polyédrique, contenant de rares galets de quartzite, de petits cailloux et graviers de grès altéré et des concrétions ferro-manganiques. Le sédiment est moins bioturbé que celui des niveaux sus-jacents. Vers la base, la texture évolue progressivement vers une argile plastique de couleur jaune à verte.

La limite supérieure est marquée par une coloration plus foncée. Dans le carré I/J-14, elle semble oblique et pourrait souligner un creusement.

### 3. OCCUPATIONS ET ÉVOLUTION DU SITE DE DARRE LA PEYRE

Avant d'aborder la présentation de chaque niveau, il est important, pour la compréhension globale, de préciser que le monument de Darre la Peyre, édifié probablement au Néolithique final / Chalcolithique (absence de mobilier associé au niveau de mise en place permettant un diagnostic précis, absence d'ossement et de charbons de bois pour une datation C14) a été profondément remanié. Démonté en partie à l'époque antique puis entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, des traces de fouilles (ou de recherches de «trésor» ?) du XIX<sup>e</sup> siècle ont été observées. Par la suite, le remplissage de la chambre a été presque entièrement détruit dans les années 1950. Par ailleurs la présence d'un chêne centenaire au sud de la chambre qui, à la demande de la commune, propriétaire du site, devait être conservé, a limité l'étude de l'un des côtés. La lisibilité du plan initial du monument est donc très incomplète.

#### 3.1 La couche C2 niveau 2 – Paléolithique moyen

Ce niveau profond a été dégagé lors du démontage des structures du cairn, sur les côtés est et ouest, ainsi que dans les carrés H et I - 13. Il a livré des documents lithiques peu nombreux qui évoquent le Paléolithique moyen.

Les niveaux plus récents ont également livré des objets qui, par leur facture, s'apparentent à cette période. Ils proviennent probablement du creusement des différentes fosses lors de l'édification, puis à l'occasion des différents remaniements du site (époque antique, XVI<sup>e</sup>/XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles).

L'absence de fouille extensive sur le niveau 2 de la couche 2 n'a pas permis de reconnaître une organisation conservée d'un sol d'occupation.

#### 3.2 L'édification du monument et son environnement immédiat – C1 niveau 2 a et b (Fig. 3)

La présence de deux chemins qui encadrent le monument et se rejoignent à l'ouest du site nous a permis d'avoir deux coupes de 0,50 m de hauteur sur plusieurs

dizaines de mètres. Le monument de Darré la Peyre est situé sur un petit sommet de la ligne de crête entre ces deux coupes et nous n'avons pas constaté d'extension de l'occupation au-delà du tumulus lui-même.

### Architecture

#### - La chambre

La chambre se trouvait en position semi-enterrée (Photo 2). Une cuvette avec un faible pendage s'observe sur la ligne J/K, avec un dénivelé de 0,39 m entre J 10 et la moitié de J 11 où elle a profondément entamé la couche 2. Le remplissage brun clair de cette cuvette creusée dans le niveau 2 de la couche 2 est bien visible. Nous la retrouvons avec un même profil de J 16 à J 14 avec la base des blocs du cairn, qui passe progressivement de la cote 191 (J 16) à 210 (moitié ouest de J 14). Pour la partie centrale, la fosse qui contenait la chambre était plus profonde mais les intrusions postérieures, en arrachant des orthostates et en creusant plus profondément, n'ont pas permis de retrouver le sol initial si ce n'est à l'arrière de la dalle dégagée en J 13 qui pourrait correspondre à l'entrée. Cette dalle était couchée à l'intérieur de la fosse. Après l'avoir relevée, nous avons constaté qu'elle recouvrait un grand couvercle en fer, moderne, et que sous celui-ci nous avons immédiatement l'argile stérile. En I 13, à l'arrière de cette dalle, des blocs de grès constituaient un petit massif que nous interprétons comme un système de calage. La base de ce massif et de la dalle, après redressement, se situe à la cote 253, soit à une profondeur de 0,62 m par rapport à l'affleurement du niveau C1n2 qui correspond au sol contemporain de l'édification du monument.

Cette chambre était recouverte par une grande dalle de grès de 3,20 m de longueur (avant fracturation) sur 3 m de largeur, pour une épaisseur de 0,50 à 0,55 m (Fig. 3).

#### -Les supports et les stèles

Les cinq éléments conservés (dalles et négatifs) ne donnent qu'un aperçu de l'organisation de la chambre. Celle-ci était à supports multiples, comme à Peyrecor. Pour les deux dalles proches de leurs positions initiales, les faces planes étaient tournées vers l'intérieur.

Support n°1 : A cheval sur les carrés K et L12, un bloc de grès quartzite de 0,95 m de hauteur pour 0,93 m de largeur et épais de 0,32 m, était en position oblique, la face lisse tournée vers l'intérieur de la chambre. Ce support a probablement été tronqué, ce qui a réduit sa hauteur initiale. Deux galets de 15 cm de diamètre se trouvaient coincés entre la face supérieure de cette dalle et le dessous de la dalle de couverture. Par ailleurs, la base (cote 198) était en position haute par rapport au fond de la chambre. Avec R. Joussaume, lors de sa visite, nous avons interprété cette disposition comme la démonstra-

tion du soulèvement de la couverture à l'aide d'un levier et son calage à l'aide des deux galets, permettant de retirer ainsi les orthostates sans enlèvement de la dalle de couverture. Ce procédé a probablement été utilisé à plusieurs reprises ce qui explique la disparition de la plupart des supports.

Stèle n°1 (Photo 3 et Fig. 4.B) : Le bloc décrit ci-dessus était appuyé sur une grande dalle de grès calcaire jaune très pâle, de 1,45 m de hauteur pour 0,45 m de largeur et 0,11 m d'épaisseur. Il s'agit d'une stèle aniconique (ou lisse) quadrangulaire au sommet arrondi. Les bords ont été retouchés et sont équarris, à l'exception du sommet qui est en biseau. La retouche de la base et une fracture accidentelle (?) ont dégagé un appendice de 0,35 m de longueur pour une largeur moyenne de 0,15 m.

Support n°2 ? : Légèrement décalée et en contrebas du support n°1, dans l'angle nord-ouest du carré K12, une fosse de 0,48 m sur 0,40 m s'enfonce profondément dans la couche 2 ; sa base se trouvait à la cote 284. Le remplissage assez meuble, brun, contenait une monnaie de Louis XVI. Cette fosse, au-delà de son remplissage, se présente comme le négatif d'un support et aurait été comblée après arrachage de l'orthostate à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Support n°3 ? : A l'aplomb du massif de calage nord-ouest, dans le carré J 14, un témoin négatif est constitué d'une trace de sable gréseux orangé se détachant nettement de l'argile encaissante de la couche 2. Cette trace de 1,10 m de longueur sur 0,15 m d'épaisseur se trouve à la cote 245. L'extrémité nord-est vient en contact avec le support n°4.

Support n°4 (ou dalle de fermeture ?) : En limite nord-est, nous avons dégagé au fond de la fosse creusée en 1952 une dalle de grès calcaire de 0,70 m à la base pour 1,10 m de hauteur, la plus grande largeur étant de 1 m (épaisseur 0,16 m) (Photo 2). Cette dalle a une base rectiligne, la partie sommitale étant triangulaire. Les bords sont régularisés. Elle était couchée vers l'intérieur (Z 253) et, à l'arrière, des blocs de grès décimétriques formaient un calage à la base de la dalle et de la fosse initiale. Sa hauteur lui permettait d'être en contact avec la dalle de couverture.

Sa coloration est d'un jaune très pâle, presque blanc, comme la stèle n°1, ce qui la distingue nettement des grès quartzite gris à brun foncé. Du fait de sa faible épaisseur et du petit système de calage, très différents du cairn conservé à l'ouest, nous pourrions être en présence d'une dalle amovible de fermeture. Sa qualité lui confère un statut particulier.

Support n°5 : Dans le carré L14, au fond de la fosse creusée et comblée à l'époque antique, reposait une dalle de grès quartzite de 0,80 m sur 0,60 m (épaisseur 0,24 m). L'épaisseur exclut qu'elle puisse provenir de la dalle de couverture ou du support n°1. Nous sommes en pré-

sence d'un support qui a été déplacé et brisé à l'époque antique. Dans le remplissage de cette fosse, en K et L14, de très nombreux éclats de grès quartzite ont été rencontrés depuis la surface, confirmant son débitage sur place. Le positionnement initial de ce support est probablement situé sur ce même carré où l'on a pu observer les restes d'une murette.

Murette intercalaire entre le support n° 5 et un support autre (support X) : Une murette constituée de 4 galets et blocs empilés se dresse à la limite des carrés L/M 13/14 avec au nord le négatif de l'enlèvement d'un bloc important qui pourrait être le support n° 5.

Les fouilles clandestines de 1952 ont détruit toutes traces dans les carrés L 12 et L13 et les carrés M 12 et M 13 sont inaccessibles du fait de la présence d'un chêne. Le sondage réalisé à l'arrière de ce dernier se trouvait en dehors de la structure mégalithique, confirmant la faible extension de la structure.

Stèle n° 2 (Fig. 4.B) : Une dalle de grès calcaire jaune pâle aux bords équarris, de forme trapézoïdale (0,60 m de hauteur pour 0,38 m de largeur et 0,13 m d'épaisseur) avait été dégagée lors de la fouille clandestine. Elle reposait à l'intérieur de la fosse centrale (carré J 12), sur le côté est. La forme a été obtenue par retouche des bords et le matériau est identique à celui de la stèle n°1 et du support n°4. Cette dalle a disparu du chantier pendant la fouille.

#### -Système de calage – Cairn central – Aménagements et remplissage

##### Secteur ouest (Photos 2 et 5).

Après dégagement des pierres et blocs qui n'étaient pas dans leur position initiale et mise au jour du niveau de base, cette structure est formée d'un massif de forme ovale de 3,50 m x 3 m, constitué de galets et de terre rapportée (Z 210 à la base), avec, en bordure externe, de gros blocs de grès appuyés en oblique. Là où il était en contact avec les orthostates, le massif était composé de 4 assises de galets, surmontées par 1 à 2 niveaux de dalles de grès de 0,50 m de côté en moyenne. Ce massif rejoignait en alignement le support n°4. Au sud-ouest, il était bordé de blocs et dalles de grès. Autour du massif et à sa base, le niveau C1n2 nous a livré quelques documents lithiques.

**Bétyle (?)** : A la base de ce massif, dans le carré M 15, nous avons dégagé, entre deux lignes de blocs, une pierre triangulaire de 0,21 m de longueur pour 0,11 m de largeur, plantée verticalement au centre de cet espace (Z 189) (Photo 4).

##### Secteur est

Ce secteur correspond aux lignes G à L 10 à 12. En J et K 11/12. Au contact de la dalle de couverture, une tranchée comblée, de 0,30 à 0,40 m de largeur pour une profondeur de 0,40 m, contenait un mobilier remanié

(tessons antiques, fond polypode du Bronze moyen, verre, tuyau de pipe en terre cuite).

Les différentes actions entreprises ont détruit en grande partie le massif de calage qui n'a été conservé de ce côté qu'à l'état de lambeau, ce qui rend difficile la compréhension de l'ensemble architectural. Le niveau 2 de la C1 a livré quelques documents lithiques (lamelles à dos, lamelles retouchées, grattoirs et denticulés) et, à l'arrière et contre le support n°1, 9 tessons de poterie appartenant à un vase tonnelet étaient rassemblés (vase n°2).

**Trou de poteau (?)** (Fig. 4.C) Au nord-est, un calage (poteau ou stèle ?) est situé au mètre H 11. La petite fosse de forme circulaire s'ouvrait à la cote 153 et avait une profondeur de 0,35 m pour un diamètre moyen de 0,50 m à l'ouverture. A l'intérieur, plusieurs pierres sont en position oblique.

### 3.3 La réoccupation du site pendant la période antique - Couche 1 niveau 1a et b (Photo 1 et Fig. 5)

Ce niveau présente un épandage de blocs et de galets sans assemblage apparent en dehors des 2 structures ci-dessous.

#### Fosse L/M -14/15 (Fig. 5. A, B et C, Photo 5)

Dans les carrés L/M – 13/14, un niveau de petites dalles de grès, posées à plat mais marquant un pendage vers l'intérieur de la chambre, recouvre l'ouverture d'une fosse creusée à l'arrière du support n°5 déjà évoquée ci-dessus. Cette fosse de 1,10 m de profondeur a une largeur de 1,40 m à l'ouverture et 0,70 m à la base. Elle s'avancait probablement dans la chambre du monument mais, recoupée par les fouilles clandestines des années 1950, son impact complet n'a pu être reconnu. Elle a été comblée avec les sédiments extraits lors du creusement.

Le fond de cette fosse (R6) de forme rectangulaire pour la partie conservée, accuse un léger pendage (17 cm sur 1 m). Ce fond présente un dallage constitué de petites dalles de grès jaune, de 1 à 3 cm d'épaisseur (même type que celles qui recouvraient l'ouverture), sur lequel se trouvaient quelques galets et blocs décimétriques et un grand fragment de céramique commune antique recouvert par un grand bloc de grès quartzite (support débité n°5).

#### Structure M/N-15

Au niveau 115/128, le tumulus présente un épandage de galets de grès et de quartzite avec quelques blocs de grès décimétriques. En M/N – 15, une structure est constituée de deux lignes parallèles de blocs (7 blocs pour la ligne sud-est pour une longueur de 1,20 m et 9 blocs pour la ligne nord-ouest pour une longueur de 1,10 m) avec un espace entre elles de 15 cm en moyenne. Ces blocs étaient posés à plat ou appuyés sur le bloc suivant, dans le même alignement. Aucun ne présentait un pendage «en coin». Si on ne peut exclure une notion de

calage entre ces deux lignes, il ne pouvait s'agir que d'une structure légère. L'étude fine des sédiments n'a fourni aucun élément permettant de préciser la nature de cette structure. (Photo 6).

## 4. LE MOBILIER

Les premières études réalisées ont montré le peu d'intérêt d'une analyse par niveau. En effet, la majorité des éléments lithiques et céramiques se trouvait remobilisée dans les lambeaux du remplissage de la chambre et dans la petite fosse antique L/M14. Il en est de même pour le mobilier lithique provenant des niveaux CS (pour partie déblais des fouilles anciennes) et C1n1 (niveau avec aménagements antiques) (cf. répartition Fig. 6).

### 4.1 L'industrie lithique

#### 1°/ Origine des matières premières

Les affleurements géologiques des collines et plateaux situés au nord de la vallée d'Ossau, entre Buzy à l'est et Oloron à l'ouest, sont essentiellement constitués par les Flysch, orientés sensiblement est-ouest. Ces flysch sont surmontés, entre Escou et Précilhon, par des argiles à galets du Pontien. Plus au nord, après la bande étroite formée par les calcaires de Lasseube, un vaste secteur est formé par les Poudingues de Jurançon. Ces derniers contiennent des éléments empruntés au Flysch Cénomano-Turonien, au flysch Sénonien, au calcaire blanc Danien .....

Au sud de la vallée de l'Escou, comblées par les alluvions anciennes de Mindel et de Riss, les collines entre les gaves d'Ossau et d'Aspe, sont formées par les flysch du Turonien et du Coniacien.

Le dolmen de Précilhon se trouve sur les Flysch du Campanien (C6 brgm) encadré au sud par les Flysch du Coniacien (C4) et au nord par les Flysch du Maastrichtien (C7).

Dans un environnement très boisé, la recherche des gîtes de matière première n'est pas aisée. Cependant, les prospections ont permis de découvrir plusieurs points qui viennent compléter, de façon encore insuffisante, les cartes réalisées sur le secteur ouest du département (Normand, 2003) :

Gîte 1 : Commune de Goes. Affleurement dans les labours, sur le versant sud qui domine le ruisseau le Laberou (Flysch du Campanien). Les nodules, de forme irrégulière, ont un cortex marron à gris peu épais (1 à 2 mm). A la binoculaire, les surfaces ont un grain assez grossier, sont opaques et montrent des petites inclusions marrons et noires.

Gîte 2 : Commune de Précilhon. Affleurement à mi-pente, dans les labours, sur le versant sud qui domine l'Escou (Flysch du Campanien), à 200 m à l'est du dolmen de Darre la Peyre. Les nodules, très proches des précédents, présentent de nombreux éclats géoliffractés.

Gîte 3 : Commune d'Oloron, quartier Saint-Pierre, flysch du Coniacien. Petits nodules, avec un cortex jaune à rouille irrégulier et peu épais (1 mm environ). Le silex à grain grossier est opaque, gris clair à noir. L'examen à la binoculaire montre un silex noir avec de très nombreuses inclusions de couleur grise à crème.

Gîte 4 : Commune d'Estialescq, autour du lieu-dit «Passare». Nous sommes sur les Poudingues de Jurançon (M2a.1), qui ont repris des calcaires blancs de Lasseube ainsi que des Flysch. Deux catégories de silex ont été observées. La première est constituée par des plaques fragmentées de 5 à 8 cm d'épaisseur. Le cortex est orangé avec une épaisseur variant entre 4 à 10 mm. Le silex est plus ou moins zoné avec des couleurs crème, grise à marron. Les surfaces sont à grains fins, opaques, avec de nombreuses inclusions de bioclastes. L'autre variété a un cortex irrégulier, crème à gris clair de 3 à 5 mm d'épaisseur. La couleur marron clair est régulière. L'examen à la binoculaire montre une surface à grains fins présentant une mosaïque de bioclastes.

Gîte 5 : Meillon, Lieu-dit «Le bois». La carte géologique nous indique que nous nous trouvons sur une nappe des alluvions du Mindel (Fw L). Dans les labours sur ½ hectare environ, des nodules de silex irréguliers de 10 à 20 cm ont été découverts par M. Vidal et R. Maza. Certains sont cornus. Le cortex beige a une épaisseur de 1 à 11 mm sur les échantillons à notre disposition. Le silex, à grains fins, brillant, légèrement translucide, a une couleur marron à gris foncé avec des mouchetures blanches et des bioclastes visibles à l'œil nu (spicules...). Ce silex rappelle très fortement le silex du type Chalosse-Audignon (silex des formations maastrichtiennes). Nous nous interrogeons sur sa présence dans ce contexte (nappe ou affleurement marginal non décrit dans la carte du BRGM), mais on notera qu'en Béarn l'utilisation de ce type de silex est bien attestée et que des gîtes, notamment celui-ci, pourraient donc se trouver plus près des sites sans nécessiter un approvisionnement en Chalosse.

## 2°/ Description du mobilier lithique

Le mobilier a été regroupé essentiellement à partir d'un classement typologique. Treize éléments ont été attribués au Paléolithique moyen : 6 outils assez caractéristiques et 7 éléments découverts sur le niveau 2 de la couche 2.

Les autres éléments sont répartis dans les niveaux suivants :

CS	: 28
C1n1	: 86
Remplissages fosses	: 57
Sous total remanié	: 171
C1n2	: 64
<b>Total</b>	<b>: 235</b>

### - La matière première utilisée

Sans sous-estimer les difficultés et incertitudes à attribuer, pour un support donné, une origine précise (Turq, 2005), nous avons tenté de rapprocher le mobilier lithique des gîtes de matière première connus, qui doivent être considérés comme points d'origine possibles. Pour la documentation attribuée au Paléolithique moyen,

les matériaux sont constitués :

- Pour 5 éléments, par des silex du Flysch du Campanien, du type de celui de Goes et de Précilhon où des affleurements sont connus dans un rayon de 1,3 km ;
- 2 éléments sont des variétés de silex que l'on trouve notamment dans les Poudingues de Jurançon à Estialescq distants de 3 km ;
- 4 outils ont été réalisés sur galets de quartzite ;
- 2 objets sont en grès quartzite.

Pour le mobilier attribué aux périodes récentes, le silex est très majoritairement utilisé (83% du matériel). Le quartzite, en seconde position, ne représente que 15% du mobilier lithique. Les autres éléments sont numériquement très faibles et, s'agissant du grès-quartzite, ils proviennent manifestement du bris des supports de la chambre.

Les supports en silex montrent que l'approvisionnement peut avoir été réalisé en grande partie à partir de gîtes du Flysch présents dans l'environnement immédiat (variétés 1 à 4 – gîtes possibles situés à une distance de 200 m à 3 km) et il en est de même pour les galets de quartzite qui sont dominants dans les nappes d'argile du Pontien ou dans les terrasses des vallées en contrebas de la ligne de crête. Si un élément est d'origine plus lointaine (pointe de flèche réalisée sur un silex en plaquette provenant probablement de l'Aragon), les autres supports évoquent des types de matières premières connus à Bidache et Salies-de-Béarn mais tirés de formations géologiques également présentes dans la région d'Oloron. On notera par ailleurs que les 3 pièces qui appartiennent au type Chalosse/Audignon peuvent tout à fait provenir de gîtes du type de celui de Meillon qui vient d'être découvert en Béarn.

### - Données morpho-techniques

Les supports en silex sont essentiellement de petits modules (47 % des pièces ont une longueur inférieure à 20 mm et c'est 87% de ce mobilier qui à une longueur inférieure à 40 mm).

En ne retenant pas les débris et esquilles ainsi que les nucléus et percuteurs rangés dans la catégorie «divers», les éclats, avec 81%, dominent largement les supports présents. Les lames entières ou fragmentées sont peu nombreuses alors que les lamelles, souvent retouchées, se démarquent légèrement.

Nous avons recherché une éventuelle évolution dans les techniques de taille utilisées en examinant le mobilier par niveau. Les différences ne reposent en fait que sur un tout petit nombre d'individus. Cet écart non significatif ne permet pas de mettre en évidence la présence de deux industries distinctes.

Les nucléus recueillis sont au nombre de 4 (1 provient du remplissage de la fosse antique K/L 14 et 3 du niveau 2 de la couche 1). Des remontages ont été possibles et démontrent la taille sur place, notamment dans la phase d'édification du tertre.

### - Répartition des types de talons :

Types	C1n1, CS et Remplissage	C1n2
Punctiforme	14	5
Dièdre	5	2
Facetté	2	0
Cortical	15	4
Lisse	42	8
Absent	93	49

### - L'outillage

Le tableau ci-après présente le classement des éléments retouchés ainsi que les niveaux de provenance.

	CS	Remp.	C1n1	C1n2	C2n2	Total
<b>Post Paléolithique</b>						
Lame retouchée 1 bord			2			2
Lame tronquée			2			2
Encoche			2			2
Denticulé				1		1
Lamelle à dos		1	2	2		5
Lamelle retouchée	1		1	1		3
Eclat retouché	2		2	1		5
Grattoir		1	1	2		4
Racloir denticulé / silex			1			1
Denticulé / Quartzite			2	4		6
Perçoir	1		1			2
Pointe de flèche	1	1				2
Molette			1			1
Percuteur/broyeur				1		1
<b>Paléolithique moyen</b>						
Pointe Levallois		1				1
Racloir transversal				1	1	2
Racloir			1	1	1	3
Hachereau fracturé ?		1			1	2
Hachereau biface		1				1

### 3°/ Attribution culturelle

#### - Le Paléolithique moyen

Le mobilier trouvé en place dans le niveau 2 de la C2 est assez pauvre avec 3 outils, 1 éclat, 2 nucléus dont 1 à enlèvements laminaires et 1 débris.

Des outils lithiques qui, par leur facture, s'apparentent à cette série ont été découverts dans les niveaux remaniés supérieurs. Les éléments marquants sont constitués de hachereaux, bifaces ou non, sur quartzite (Fig. 7.5 et 8.3), de racloirs, essentiellement sur support en silex (transversal, latéral, double) (Fig 7.1, 7.2, 7.4, 8.1, 8.2.) et du fragment proximal d'une pointe Levallois. Celle-ci (Fig 7.3) a été réalisée avec un silex non déterminé. La patine donne une surface chocolat clair. Le talon est aminci par plusieurs enlèvements semi-obliques envahissants. La face supérieure du talon et les bords sont entièrement repris par une retouche écailleuse semi-abrupte.

#### - Le Néolithique final /Chalcolithique

##### Industrie lithique

Ici, plus encore que pour le mobilier attribué au Paléolithique moyen, l'homogénéité de la série reste difficile à apprécier. Nous pensons que l'ensemble de ce mobilier peut correspondre à la construction et aux toutes premières phases d'utilisation (Néolithique final/Chalcolithique), les documents rencontrés en C1n1 ou dans le remplissage des fosses se trouvant en fait en position remaniée. Plusieurs éléments permettent une approche chrono-culturelle.

##### *Les pointes de flèches à ailerons et pédoncule.*

Elles sont au nombre de 2 et ont été trouvées dans des niveaux remaniés (l'une dans les déblais des fouilles anciennes, l'autre dans le remplissage de la fosse antique K/L 14).

- La première, à ailerons équarris et pédoncule, a été réalisée sur un éclat mince (silex non déterminé) (Fig.10.2). La retouche est envahissante sur une face et couvrante sur l'autre. Les bords ont un aspect microdenticulé sans pour autant atteindre le type crénelé.

- La seconde (Fig.10.1) est incomplète, la pointe, le pédoncule et un aileron sont fracturés. La retouche, de chaque côté, est envahissante et parallèle.

Bien que peu nombreuses, des pointes de flèche à ailerons équarris se trouvent dans le Néolithique final arténacien (grotte d'Artenac, Burnez, 1976 ; Roussot-Larroque, 1984 ; Louboutin et al., 1997) mais celle de Darre la Peyre offre de grandes affinités avec les productions campaniformes, notamment avec celle du dolmen de Pech de Joan en Tarn-et-Garonne (Pajot et al., 1996).

La seconde a une morphologie plus commune dans notre région où elle s'inscrit bien dans le Néolithique final. La matière première utilisée, un silex en fine plaquette est d'origine plus lointaine. Une provenance possible est la vallée de l'Ebre en Aragon. L'association des deux types se vérifie en contexte d'habitat campaniforme ou arténacien (Joussaume, Fouéré, 2002).

*Les lames*, au nombre de 3, auxquelles s'ajoutent 2 éclats laminaires, sont toutes fragmentées et présentent des esquilles d'utilisation (Fig. 9.10, 9.11, 9.12)

*Les lamelles à dos et lamelles retouchées*, au nombre de 8, sont fragmentées (Fig. 9.1 à 9.4 et 9.6, 9.7). On remarquera la présence d'une pointe à dos convexe.

Leur présence, notamment en contexte funéraire, a été observée dans les dolmens d'Ithé à Aussurucq (Pyr.-Atlantiques) où, selon le fouilleur, elles se trouvaient fichées en terre dans le niveau de base de l'édification du monument attribuée au Néolithique final (Ebrard, 1993). Nous en trouvons également plusieurs exemplaires très proches de celles de Darre la Peyre, sur le niveau de construction du dolmen de Peyrecor 2 à Escout (C2i),



daté de la 1<sup>ère</sup> moitié du III<sup>e</sup> millénaire avant J.-C. (Dumontier, 1997) ; ainsi qu'à Arudy (Pyr.-Atlantiques) dans la couche CJG du Bignalats (Marsan, 1979, 1988) et dans la couche de transition (CT) du Poeymaü (mais cette couche, au vu du mobilier publié, est loin d'être homogène).

*Le grattoir bouton* (Fig. 9.18). Commun à l'âge du Bronze, on notera qu'un exemplaire est présent dans le niveau 5 de la grotte du Phare à Biarritz (64) où un foyer a été daté de 3955±50 B.P. soit entre 2577 et 2297 cal B.C. (Marembert et al., 2002).

*Les macro-outils sur quartzite* sont représentés par 5 documents. Nous mentionnerons plus particulièrement 2 d'entre eux :

- Le premier (Fig.10.3) est un éclat allongé se terminant par un tranchant en éventail. Le bord gauche à une retouche biface. Si la forme générale évoque un tranchet, l'extrémité tranchante n'a pas été obtenue par l'enlèvement latéral caractéristique de ce type d'outil.

- Le second (Fig.10.4) est un denticulé sur éclat (groupe 28A de J. Vaquer). Cet éclat cortical représente une portion importante du galet initial et le cortex est conservé au niveau du plan de frappe. Huit enlèvements abrupts (6) et semi-abrupts (2) façonnent le front denticulé.

A ces pièces s'ajoutent un racloir sur éclat, un «outil à fendre» (groupe 23 c de J. Vaquer), un rabot sur galet à talon réservé (groupe 28 de J. Vaquer).

Ces documents présentent de très nombreux points communs avec l'industrie décrite en Languedoc (Vaquer, 1990). Souvent délaissé par certains chercheurs des années 1970 dans notre région car non reconnu, cet outillage très présent sur certains sites est devenu un des marqueurs de la préhistoire récente dans les Pyrénées nord-occidentales. En effet, ce type de matériel est bien connu dans les sites du piémont pyrénéen du sud de l'Aquitaine, particulièrement à travers les fouilles de plusieurs tumulus béarnais. Des sites d'habitats, à ce jour tous situés en rebord de plateau, ont été repérés lors de prospections à Anoye H1 et H2 (Dumontier, 1995) et Meillon (Lescarret, 1995), mais n'ont fait l'objet que de courtes notices. De nouveaux sites, inédits, ont été découverts ces dernières années à Livron, Meillon, Gabaston, Escout et Précilhon.

Les datations réalisées en Béarn sur les tumulus placent l'utilisation d'un tel mobilier à la fin du IV<sup>e</sup> millénaire et dans la 1<sup>ère</sup> moitié du III<sup>e</sup> millénaire av. notre ère :

- Tumulus T2 à Lescar – (Ny 750) : 3950 ± 70 BP, soit entre -2622 et -2214 Cal BC (Blanc et al., 1983)

- Tumulus T6 Lons – (Ly 2708) : 4260 ± 150 B.P. soit entre 3355 et 2440 Cal BC.

- Tumulus de Puyo Arredoun à Avezac-Prat (Htes-Pyr.) – (Ly 369) : 4060 ± 110 BP soit entre 2905 et 2335 av. J.C. (Vié, 1987)

- Pau Cabout 5 - entre 2590 et 2130 Cal BC et entre

2580 et 1940 Cal BC (Marembert et al., ce volume).

On peut également évoquer la présence d'un chopper sur galet de quartzite mis au jour dans la couche C2i du dolmen de Peyrecor 2 à Escout, où deux datations C14 ont été réalisées – Ly 6953 : 4095 ± 65 BP soit entre 2862 et 2482 avant J.C. et Ly 6954 : 4090 ± 90 BP soit entre 2869 et 2306 avant J.C. (Dumontier et al., 1997).

## 4.2 Le mobilier céramique

### 1°/ Le Néolithique final / Chalcolithique

Deux vases sont représentés mais un seul (vase 2) se trouvait, au moins en partie, dans sa situation d'origine.

- *Vase 1* : Il s'agit d'un gobelet campaniforme représenté par 5 fragments (3 trouvés dans les déblais des fouilles anciennes, 1 dans le niveau antique, autour de l'ouverture de la fosse L/M 14 et 1 dans le niveau 2 de la C1 dans le carré K11 (Fig.11.1).

Ce gobelet semble avoir un profil assez adouci avec un rebord aminci. La pâte est noire, fine ; les surfaces sont brun rouge. Un décor de lignes horizontales a été réalisé par impression sur la pâte fraîche d'un bâtonnet, imitant une impression cordée. Plusieurs lignes horizontales sont espacées de 8 mm environ, la première située à 1 cm sous le rebord.

Ce vase évoque les gobelets à profil en S, à panse haute du Campaniforme (Guilaine, 1989 ; Salanova, 2000). Pour les Pyrénées nord-occidentales, on notera la présence de rebords avec un décor du même type dans la couche dite de transition (CT) de la grotte du Poeymaü à Arudy (Marsan, 1979), dans la grotte sépulcrale du Pont du Fort à Arette (64) et dans la structure mégalithique de La Halliade à Bartrès (65) (Roussot-Larroque, 1992).

La morphologie et le type de décor sont assez voisins du style linéaire observé notamment au Puech Haut en Languedoc central (ici réalisé par impressions au peigne) (Convertini et Salanova, in Carozza et al., 2005).

- *Vase 2* : Ce récipient est représenté par 19 tessons trouvés dans deux contextes différents : 9 fragments étaient regroupés en I 12 en C1n2, derrière et contre le support S1 (support qui avait été déplacé); les autres tessons, très fragmentés (1cm<sup>2</sup>) se trouvaient largement répartis sur l'ensemble du secteur est, en C1 n1 où leur présence sur ce niveau témoignait des interventions antiques (épandage des terres de creusement...).

Il s'agit d'un vase de forme tonnelet, incomplet, avec un fond plat et épais (13 mm). Les éléments de panse ont une épaisseur régulière, de 9 à 9,5 mm. Le col, situé dans le prolongement de la panse, est légèrement convergent avec un rebord arrondi (Fig. 11.2).

La pâte a un aspect feuilleté et les surfaces sont brutes, sans lissage, avec un relief boursoufflé (peau de crapaud).

## 2°/ Le Bronze ancien/moyen

- *Vase 3* : Il est constitué de 11 tessons très fragmentés (1cm<sup>2</sup>). Il s'agit d'un vase à col droit, légèrement convergent, avec un rebord arrondi. La pâte est fine, noire. L'épaisseur des parois varie entre 4 mm (le col) et 8 mm (bas de panse). Les parois sont soigneusement lissées, l'intérieur est noir, l'extérieur brun clair (Fig. 11.3).

- *Vase 4 ?* : Un fragment de fond, avec un pied ovale, appartient à un vase polypode (Fig. 11.5). La pâte est identique à celle du vase n°3, bien que la surface extérieure soit de couleur brune.

- *Vase 5* : Il est représenté par 12 tessons trouvés dans les carrés I et J / 12, dans un lambeau en place du remplissage latéral (R1) de la fosse centrale (Fig. 11.4). La pâte est fine et noire, l'épaisseur des parois varie entre 5 et 8 mm. Les surfaces, de couleur noire pour l'intérieur et brun rouge à brun foncé pour l'extérieur, sont soigneusement lissées. L'un des tessons présente une languette de préhension en limite du fragment, où la cassure évoque une possible carène.

Soixante fragments de panse, avec une pâte très proche des descriptions précédentes peuvent provenir de l'un ou l'autre de ces vases.

## 4.3 La période antique

### 1°/ Parure

Elle est représentée par deux perles en verre, de couleur bleue, à fondant sodique. L'analyse réalisée par Bernard Gratuze est donnée au paragraphe 8.

### 2°/ La céramique (F. Réchin)

Le mobilier céramique d'époque romaine livré par la fouille de la structure de *Darrèr la Peira* n'est pas d'une interprétation aisée, tant en raison du faible nombre des vases considérés que du caractère apparemment assez hétérogène du lot.

On recense toutefois :

- 1 vase tourné à pâte beige (pichet ou cruche) appartenant à un groupe de fabrication (groupe A31 de Réchin, 1994, p. 378-387) qui se répand dès l'époque flavienne, mais qui ne devient véritablement abondant qu'à partir du III<sup>e</sup> s. (Fig.12.1).

- 1 bord de pot en céramique non tournée semblable, sans être toutefois strictement identique, à un type de pot culinaire en céramique non tournée à encolure triangulaire aplatie sur le dessus maintenant mieux connu (Réchin, Izquierdo, Convertini et al., 1996). La datation de ce vase de référence est malheureusement assez large, mais il ne semble se répandre véritablement qu'à partir de l'époque flavienne avant de connaître une diffusion maximale aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. (Fig. 12.2).

- Des tessons de céramique commune non tournée à

pâte blanchâtre (pots culinaires) caractéristiques des contextes augusto-tibérien et plus largement de la première moitié du I<sup>er</sup> s. de n. è. dans les contextes béarnais.

- Un ou deux bords de pots à encolure assez longue, caractéristiques de la fin du Second Âge du Fer et de la période 30 av. n. è. / 60-70 de n. è. en Béarn et Bigorre (proches du type 701, groupe B4 dans Réchin, 1994, fig. 4.208 et p. 415).

Les repères chronologiques à notre disposition sont donc assez ténus. Toutefois une partie des poteries identifiables paraît se rattacher à la période du Haut Empire, peut-être dès l'époque augustéenne, alors que l'autre partie du matériel pourrait bien se situer entre le III<sup>e</sup> s. et le début du V<sup>e</sup> s.

En dépit de ces incertitudes, il demeure que le site était encore fréquenté de façon indubitable à l'époque romaine, ce qui est un acquis déterminant pour l'histoire de ce monument.

## 4.4 L'époque moderne

1°/ Une balle en plomb (mousquet ?), de 16 mm de diamètre et un fragment de tuyau de pipe en terre cuite blanche se trouvaient dans le remplissage du creusement effectué contre la dalle de couverture (carré J 12).

Deux pierres à fusils, réalisées avec un silex gris jaune, translucide, ont également été mises au jour. La première de forme rectangulaire (24 x 8 x 7 mm) provient de la partie supérieure du remplissage de la chambre (carré G14) ; la seconde de forme carrée (18 x 15 x 6 mm), se trouvait dans la couche supérieure du tertre (CS), dans le carré L14.

### 2°/ Les monnaies - G. Dardey

Six monnaies en cuivre ont été découvertes isolées en CS et en C1 n1, très près du niveau antique supérieur. Une septième monnaie, du XVIII<sup>e</sup> s., a été mise au jour dans le remplissage d'une fosse située à proximité du support S1. Du fait de leur état d'usure (en dehors de celle de Louis XVI), ces pièces n'ont pas été figurées ici.

#### 1 – Monnaie J 12 R1 – T 175/177

Monnaie médiévale ou moderne (fin XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> s.). Ane d'une monnaie en cuivre, très dégradée par l'oxydation.

Sur la première face, les vestiges très excentrés du haut en bas, d'un double grènetis contenant une partie de la légende circulaire. Entre ces grènetis, peut-être un O rond.

Sur la seconde face, des formes allongées. A titre d'hypothèse, il pourrait s'agir, mais en négatif (modification résultant de l'oxydation), de la représentation d'un château possédant trois tours, comme celui des monnaies des rois de Castille et Léon en Espagne. Ce type de château en plein champ, apparaît sur les pièces espagnoles depuis le milieu du XII<sup>e</sup> s., jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> s.

En général, les monnaies de ce type, présentant ces caractéristiques (alliage de cuivre et d'argent, aspect, dimensions) sont datées

de la fin du Moyen-Age, ou du début de l'époque moderne.

Cuivre – 19 mm – 1,23 g

2 – Monnaie M 14 C1n1 – 32 72 106

Après polissage et examen à la lumière rasante, une partie de lobe avec anneau est discernable. Si cette lecture est conforme, c'est une caractéristique des monnaies noires du XVI<sup>e</sup> s. (double bilobe et trilobe pointé ou annelé contenant des lis).

Cuivre ; 0,89g ; ovalisée 14-16mm

3 – Monnaie G 13 Cs - 58 49 136

Monnaie totalement usée, illisible (aspect XVI<sup>e</sup> – XVII<sup>e</sup> s.)

Cuivre – 20,5mm – 1,16g

4 – Monnaie J 11 C1 n1 – 09 07 142

Monnaie très oxydée, totalement illisible (aspect XVI<sup>e</sup> – XVII<sup>e</sup> s.)

Cuivre – 18mm – 1,09g

5 – Monnaie N 16 Cs – 85 90 124

Aucun détail n'est lisible. Cuivre ; 0,56g ; ovalisée 15-16mm

Période estimée : moderne, milieu XVI<sup>e</sup> siècle – milieu XVII<sup>e</sup> s.

6 – Monnaie L 12 R1 (tamis)

Aucun détail n'est lisible. Cuivre ; 0,46g ; ovalisée 14-17mm

Période estimée : moderne, milieu XVI<sup>e</sup> s. – milieu XVII<sup>e</sup> s.

7 – Monnaie remblais fosse K 12

Liard du roi de France Louis XVI (1774-1793), frappé à Bayonne en 1784.

D/LUDOV.XVI. / D.GRATIA

Tête nue du Roi à gauche, les cheveux noués par un ruban sur la nuque.

R/ (étoile) FRANCIAE ET NAVARRAE REX 1784

Ecu de France couronné. Différent d'atelier L, à l'exergue.

Cuivre fin ; poids : 2,43g ; module : 21 mm ; cours : 3 d.t. atelier : Bayonne

Monnaie bien lisible, fortement oxydée (Duplessy, 1999, n° 1716) Les monnaies 3 à 6 ne sont pas identifiables. Ce qu'il en reste ressemble aux flans usés ou à l'âme des derniers tournois, doubles tournois et liards frappés entre le milieu du XVI<sup>e</sup> s. et le milieu du XVII<sup>e</sup> s. Ces monnaies ont circulé longtemps après leur émission.

## 5. ETUDE PALYNOLOGIQUE – Bui Thi Mai

### Objectif de l'analyse

L'analyse pollinique du site de Darre la Peyre a été entreprise dans le but de déterminer le paysage végétal environnant le site, au cours de son occupation par l'Homme.

### Echantillonnage

Lors de la campagne 1999, P. Dumontier a recueilli 6 échantillons qui proviennent des unités stratigraphiques correspondant aux différentes occupations du site :

- Les échantillons 6 et 5 proviennent de l'unité C2 (Paléolithique moyen) ;

- Les numéros 4, 3 et 2 ont été recueillis dans l'unité C1n2 (Néolithique/Bronze ancien/ Bronze moyen) ;

- L'échantillon 1 correspond à la couche C1n1 (Antiquité).

Les sédiments ont été préparés par la méthode physico-chimique habituelle qui fait intervenir successivement de l'acide chlorhydrique (HCl), de l'acide fluorhydrique (HF) et de la potasse (KOH). Encore important à l'issue de ce traitement, le résidu a nécessité une lévigation en liqueur lourde (liqueur de Thoulet) afin de séparer les pollens des minéraux insolubles résiduels.

### Résultats (diagramme Fig. 13)

Bien conservés et relativement riches (126 à 684 pollens et spores par lame), les assemblages polliniques contenus dans ces sédiments ont permis de déterminer une soixantaine de taxons.

Le diagramme pollinique montre, selon les époques, l'existence de différents paysages végétaux dans les environs du site :

- Pour le Paléolithique moyen : Les assemblages polliniques retrouvés dans ces deux échantillons (6 et 5) ne semblent pas se rapporter à une végétation pléistocène mais paraissent plutôt correspondre à des spectres récents. La présence de pollens de céréales indique effectivement qu'il y a eu migration des pollens holocènes dans les couches anciennes.

- Au Néolithique /Bronze ancien/Bronze moyen : Les spectres (éch. 4, 3, 2) montrent l'existence d'un couvert forestier constitué principalement par les chênes (*Quercus*) et des hêtres (*Fagus*). Cette forêt qui comprend également des noisetiers (*Corylus*) ne devait pas être très dense.

Le hêtre et les fougères indiquent que le milieu était relativement frais et devait présenter une nébulosité localement élevée. L'aulne (*Alnus*), le frêne (*Fraxinus*) et l'orme (*Ulmus*) auxquels s'ajoutent les cypéracées, traduisent, par ailleurs, la présence de zones franchement humides (ripisylve). Des espaces ouverts faisaient également partie du paysage. Les champs céréaliers sont indiqués par des pollens de Céréales et des proportions élevées de plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*). Les pâtures et leurs abords étaient peuplés par des graminées, des composées diverses (cichoriées, anthémidées, carduacées...), des mauves, des rubiacées, des crucifères, de la petite oseille (*Rumex*) etc.

La présence d'éricacées traduit, par ailleurs, l'existence de landes. Certaines herbacées, comme les solanacées, les chénopodiacées, signalent des espaces rudéralisés, mais leur faible fréquence ne permet pas de déterminer l'importance de l'habitat ou la distance des ces zones anthropisées par rapport au monument funéraire.

- Durant l'Antiquité : Le paysage est sensiblement le même mais les espaces conquis sur le domaine forestier semblent plus étendus.

## Conclusion

La période pléistocène a, selon toute vraisemblance, été perturbée par des sédiments plus récents. En revanche, le milieu correspondant à l'occupation Néolithique/Bronze paraît bien représenté : environnement forestier relativement dense, persistance d'une ripisylve. Le climat de cette époque devait être frais, à forte nébulosité. Les espaces ouverts étaient pour partie voués aux cultures céréalières et aux prairies. Ce type de paysage subsiste en partie au cours de l'Antiquité. Il devait être relativement proche de celui que l'on observe actuellement dans les environs du site qui a très peu évolué au cours du temps.

## 6. ANALYSE PÉTROGRAPHIQUE DES CÉRAMIQUES

– Fabien Convertini

Trois échantillons ont été soumis à une analyse pétrographique en lame mince afin de caractériser le cortège minéralogique des inclusions naturelle mais aussi celui des particules éventuellement ajoutées.

### Description en lame mince :

#### 1 – vase campaniforme M 14 C1n1.

La matrice est phylliteuse, cotonneuse et à structure maillée. La tranche est bicolore : l'extérieur est rougeâtre alors que l'intérieur est brun.

Les inclusions sont abondantes et de taille réduite, le plus souvent inférieure à 250 µm. Les minéraux présents correspondent tout d'abord au quartz dominant qui est émoussé et de taille comprise entre 15 et 600 µm. Les feldspaths potassiques, souvent altérés, sont également présents. Ils sont de taille comprise entre 50 et 200 µm. Le plagioclase est aussi présent (130-260 µm). Le mica noir est relativement bien représenté tandis que le mica blanc est rare. Enfin le dernier minéral identifié correspond à l'épidote (70 µm). Un fragment de roche associant du quartz, du feldspath et du mica noir indique l'origine plutonique de la plupart des éléments présents. Néanmoins, un fragment de micaschiste et une calcédoine sont présents indiquant la présence d'éléments d'origine métamorphique et sédimentaire. L'argile a donc été collectée dans un domaine sédimentaire mais suffisamment proche de formations d'origine plutonique *s.l.* ou de dépôts secondaires pour que la plupart des minéraux facilement altérables soient encore conservés.

La présence de quelques grains de chamotte est assurée. Il s'agit de particules de couleur plus claire que la matrice du vase, de taille comprise entre 200 µm et 1,3 mm renfermant un cortège minéralogique identique.

#### 2 – vase néolithique ou du Bronze H 10 c1

La matrice est phylliteuse, cotonneuse et à structure maillée. Une zonation de la tranche est observée : le cœur est brun, encadré par des parties rougeâtres.

Les inclusions sont moyennement abondantes. Parmi elles, le quartz domine. Il est émoussé, de taille comprise entre 20 et 250 µm. Le feldspath potassique est également présent, de taille comprise entre 50 et 250 µm. De rares petites baguettes de mica blanc sont présentes (70 µm). Un seul fragment de roche quartzo-

feldspathique indique une origine plutonique. Enfin, un fragment d'oxyde de fer renfermant du quartz est présent (1,5 mm).

Un réseau de fissures quadrille la lame, découpant ainsi la paroi en petits agrégats.

Les caractéristiques de cette pâte semblent correspondre à celles d'une argile d'origine pédologique.

#### 3 - Vase du Bronze ancien / moyen N 14 C1n1 – 70 85 122

La matrice est phylliteuse, cotonneuse et à structure maillée. La tranche est uniformément de couleur orangée.

Les inclusions sont rares. Il s'agit de quelques quartzs émoussés de taille comprise entre 15 et 80 µm et de quelques pisolites (250 µm – 1,8 mm).

Quelques grains de chamotte de taille comprise entre 230 µm et 1,2 mm sont présents. Ils renferment à leur tour des inclusions quartzueuses. Quelques vacuoles sont présentes au cœur de la pâte.

Cette argile semble naturellement très épurée. Il s'agit d'une argile à pisolites dont l'origine est non localisée.

## Conclusion

L'analyse montre une origine distincte des trois échantillons. Sans une documentation de terrain servant de comparaison, il est bien difficile de déterminer les origines potentielles des argiles ayant servi à la confection des céramiques. Néanmoins, la mise en évidence d'une argile à pisolites indique l'utilisation d'une formation détritique continentale encore non localisée.

Le cortège du vase campaniforme indique, lui, l'emploi d'une terre peu éloignée de formations d'origine plutonique en position primaire ou secondaire, tout en étant toutefois localisée en milieu sédimentaire.

L'ajout de chamotte dans les terres des vases 1 et 3 a été constaté. Sa présence dans la pâte du vase campaniforme n'est pas une surprise et elle permet de poursuivre la cartographie des cultures de la fin du Néolithique ayant employé cette pratique à des fins technologiques.

## 7. ANTHROPOLOGIE – Patrice Courtaud

Trois documents (émail dentaire) ont été récupérés dans le remplissage intercalaire entre la stèle n°1 et le support n°1.

K12 R1 sup. 09 20 167,5 : Germe d'une 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> molaire supérieure permanente droite. La variation morphologique de cette dent ne permet pas de faire la distinction. Pour une 2<sup>e</sup> elle appartiendrait à un enfant de 7 ans (± 2 ans) et à un adolescent de 12 ans (± 2ans) pour une 3<sup>e</sup>.

K12 R2 42 82 200 (2 éléments)

Doc. 1 : Germe d'une première prémolaire inférieure gauche d'un enfant de 6 ans (± 2 ans)

Doc. 2 : Germe d'une première molaire déciduale supérieure droite d'un sujet périnatal (naissance ± 2 mois).

En conclusion, ces documents appartiennent à un minimum de 2 sujets, un périnatal et un enfant décédé à environ 6-7 ans.

## 8. ANALYSE DES PERLES – Bernard Gratuze

Les perles de Darre la Peyre ont été analysées par spectrométrie de masse à plasma avec prélèvement par ablation laser (LA-ICP-MS) au Centre Ernest-Babelon (IRAMAT, UMR 5060 du CNRS - Orléans).

Lors de l'analyse, les perles sont placées à l'intérieur d'une cellule en quartz. Un micro-prélèvement, invisible à l'œil nu, est effectué par un rayon laser. La matière prélevée (quelques microgrammes) est transportée vers une torche à plasma par un flux gazeux d'argon. La haute température du plasma (8000°C) dissocie et ionise la matière, dont les différents constituants sont identifiés selon leur masse. Un détecteur électronique permet leur quantification. L'étude des objets est réalisée sans aucune préparation de l'échantillon (Gratuze *et al.* 1997 et 2001).

### Le matériel étudié :

Référence	DP H14 CS n°2	DP N15 CS 881 n°5
Poids(mg)	86	83
Diamperfo	3.9	3.04
Diam(mm)	11.07	9.9
Hauteur	5.91	6.71
Description	Perle sphéroïde bleue relativement bien conservée	Perle sphéroïde bleue d'aspect très corrodé

### La composition des perles :

#### - Les éléments majeurs

Les résultats obtenus montrent que l'on est en présence de deux verres de compositions relativement différentes.

La première perle (DP H14) est fabriquée à partir d'un verre calco-sodique à fondant sodique assez pur (faibles teneurs en potasse K<sub>2</sub>O et en magnésie MgO), donc probablement d'origine minérale (verre au natron). Ce type de verre est un matériau de composition courante, apparu au début du premier millénaire avant notre ère (fin de l'Age du Bronze / début de l'Age du Fer). Il connaît un essor très important à partir du 1<sup>er</sup> âge du Fer et sera le type de verre prédominant dans le Bassin Méditerranéen jusqu'à la fin du premier millénaire de notre ère (Billaud et Gratuze, 2002). Il caractérise les productions des centres verriers syro-palestiniens. Ce matériau est importé, soit sous forme de produit fini, soit sous forme de lingots, dans l'ensemble de l'Europe occidentale. Ces importations sont bien attestées dès le III<sup>e</sup> s. avant notre ère par la découverte, en Méditerranée, d'épaves renfermant des lingots de verre (épaves des Sanguinaires - Corse).

La seconde perle (DP N15) renferme une teneur non négligeable de plomb. Si l'on recalcule la composition de ce verre sans tenir compte de la présence du plomb, on observe que celle-ci (valeurs en italiques dans le tableau) se rapproche de la composition de la perle DP H14. Il semblerait donc que l'on soit en présence d'un verre au natron auquel aurait été ajoutée une forte proportion d'oxyde de plomb (environ 1/6 en poids). Ces fortes teneurs en plomb sont généralement rencontrées au sein des verres opacifiés,

comme les verres jaunes colorés par l'antimoniote de plomb. Elles sont exceptionnelles au sein des verres plus classiques comme celui de la perle DP N15, qui est un verre bleu cobalt. On notera aussi que l'on est en présence d'un verre de mauvaise qualité, qui renferme de nombreuses inclusions minérales et qui a très mal résisté à la corrosion, contrairement à celui de la perle DP H14.

#### - Les éléments mineurs et traces

L'agent colorant bleu utilisé pour les deux perles est le cobalt. Les faibles teneurs en éléments traces comme le nickel (inférieures à 70 ppm) ou l'arsenic (inférieures à 30 ppm) et la présence de fortes teneurs en cuivre (2000 à 3000 ppm) sont en accord avec les valeurs habituellement rencontrées pour les verres qui proviennent de contextes datés de l'Age du Fer ou de l'Antiquité.

On remarquera aussi la présence d'un peu de manganèse dans le verre de la perle DP H14 et sa quasi-absence dans celui de la perle DP N15.

Le baryum semble associé au manganèse, il présente en effet une teneur très faible au sein du verre de DP N15 (35 ppm) et une teneur plus forte (180 ppm) pour DP H14. Cette dernière est plus proche des teneurs habituellement rencontrées pour cet élément au sein des verres de l'Antiquité et de l'âge du Fer.

Les autres éléments traces mesurés présentent des teneurs en accord avec celles généralement rencontrées pour les verres de type syro-palestinien.

### Résultats d'analyse (teneurs en %)

oxyde	DP H 14	DP N 15 Composition globale	Composition sans plomb
Na <sub>2</sub> O	16,4%	10,5%	12,7%
Mg O	0,44%	0,74%	0,89%
Al <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	2,7%	2,4%	2,9%
Si O <sub>2</sub>	70,3%	59,2%	71,4%
P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	0,44%	0,13%	0,16%
Cl	0,23%	0,25%	0,30%
K <sub>2</sub> O	0,62%	0,46%	0,55%
Ca O	7,3%	7,0%	8,4%
Ti O <sub>2</sub>	0,065%	0,17%	0,20%
Mn O	0,21%	0,015%	0,018%
Fe <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	0,94%	1,5%	1,8%
Co O	0,13%	0,19%	0,23%
Cu O	0,29%	0,39%	0,47%
Sn O <sub>2</sub>	0,0063%	0,011%	0,014%
Sb <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	0,0016%	0,013%	0,016%
Ba O	0,020%	0,0038%	0,0046%
NiO	0,0069%	0,0071%	0,0086%
As <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	0,0025%	0,0026%	0,0032%
Sb <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	0,011%	0,012%	0,014%
ZrO <sub>2</sub>	0,0050%	0,0052%	0,0063%
CeO <sub>2</sub>	0,0013%	0,0014%	0,0016%
Rb <sub>2</sub> O	0,0008%	0,0008%	0,0009%
SrO	0,031%	0,032%	0,039%
Pb O	0,0046%	17,1%	

## Origine des perles et conclusion

De par leurs compositions, il est probable que les verres utilisés pour fabriquer ces deux perles soient originaires de Syro-Palestine ou d'Égypte. Par contre, les perles peuvent soit avoir été faites en Europe (des sites de fabrication d'objets - ateliers secondaires - sont connus en France dès l'âge du Fer), soit avoir été importées directement du Proche-Orient. Il n'est pas possible, à partir des données disponibles, d'attribuer ces perles à un contexte historique précis. Toutefois, si l'on prend en compte le modèle de distribution élaboré à partir de l'ensemble des analyses disponibles pour les perles protohistoriques en verre, la perle DP H14 peut être attribuée à des contextes datés de l'âge du Fer au début du haut Moyen Âge. Le cas de la perle DP N15 est plus problématique. On ne connaît pas, en effet, à ce jour et pour ces périodes, de perle de ce type ayant une composition similaire (près de 17% d'oxyde de plomb). Cependant, si l'on fait abstraction de la forte teneur en plomb et de la faible teneur en baryum, l'ensemble des autres teneurs mesurées ne permet pas de distinguer le verre de cette perle de celui des autres perles en circulation de l'âge du Fer au Moyen Âge. On notera ici que les verres à fortes teneurs en plomb tendent à devenir plus fréquents à l'époque carolingienne, où l'on observe l'ajout de fortes quantités de plomb dans des verres de compositions très diverses.

En conclusion, s'il est fortement probable que la perle DP H14 provienne des niveaux de l'Âge du Fer ou de l'Antiquité du site de Darre la Peyre, il n'est pas possible, à ce jour, de rattacher formellement la perle DP N15 à ces périodes. On ne peut pas totalement exclure l'existence d'une perle en verre de composition atypique, issue d'un atelier secondaire de verrier ou d'un autre artisanat utilisant le verre, on se doit aussi de considérer la possibilité d'une intrusion accidentelle de cette perle à une période plus récente (période carolingienne par exemple).

## 9. CONCLUSIONS

Au terme de cette opération, le travail effectué permet de répondre partiellement aux problématiques qui avaient présidé à la fouille.

### 9.1 Le Paléolithique moyen

Bien avant la construction mégalithique, comme cela avait déjà été établi par les prospections en terrain agricole et lors des fouilles du dolmen n° 2 de Peyrecor à Escout, ce cordon collinaire a été très fréquenté au Paléolithique moyen. Sur une distance de 4 km, entre Escout et Précilhon, nous connaissons 7 petites stations qui livrent un mobilier lithique attribuable au Moustérien.

Les prélèvements effectués pour analyses polliniques n'ont pas permis de restituer l'environnement de la période pléistocène, les échantillons étant pollués par des taxons provenant des niveaux supérieurs.

### 9.2 Le monument mégalithique – Les constructeurs

Devant les destructions subies, une restitution de l'architecture du monument ne peut que relever de l'hypothèse. Celle-ci est cependant étayée par quelques données précises.

Ce monument mégalithique, comme ceux de Peyrecor 1 et 2, a été élevé avec des matériaux (grès quartzite et grès calcaire) provenant directement des affleurements du Flysch qui constituent l'essentiel de ce cordon collinaire. Des prélèvements effectués par C. Blanc sur les dalles des dolmens de Peyrecor et de Précilhon ont confirmé, après étude sur lame mince, que les matériaux utilisés étaient identiques (grès quartzite avec ciment de silice et une teneur importante en minéraux lourds (1%) : tourmaline, zircon, oxyde de titane (Blanc, 1981).

Le «dolmen» de Darre la Peyre est constitué d'une chambre semi-enterrée d'une longueur minimum de 3 m sur 1,20 à 1,50 m de largeur. La chambre était encadrée par des supports de grès quartzite sur les grands côtés (nord-ouest/sud-est) (2 exemplaires conservés mais en position remaniée), la face plane tournée vers l'intérieur, comme cela a été observé pour plusieurs monuments, par exemple les dolmens des Quatre routes et de Bois Neuf III à Marsac dans la Creuse (Joussaume et al., 2002). Cette structure était calée par un massif de galets d'un mètre de largeur environ avec, en bordure externe, de gros blocs de grès appuyés en oblique. Ce massif, bien conservé sur la moitié ouest, est très perturbé côté est où il n'est représenté que par quelques témoins. La présence d'un chêne qui devait être conservé n'a pas permis d'étudier le côté sud-ouest où nous pensons que se trouve le chevet. À l'opposé (au nord-est) nous aurions donc l'entrée de la chambre qui s'ouvrirait en position semi-enterrée, comme à Peyrecor 2. Cette entrée aurait été fermée par la dalle de grès calcaire S4 qui se distingue nettement des autres avec un calage qui se trouve à sa base et non sur la moitié supérieure de la fosse. La paroi oblique de la fosse, à l'arrière de cette dalle, permettait son déplacement et l'ouverture de la chambre, avec un accès par le haut. L'hypothèse que nous soyons devant l'ouverture est renforcée par le fait que le cairn, côté est, s'arrête à la hauteur de ce support ce qui conduirait à avoir l'ouverture de la chambre en façade. Les éléments qui vont dans le sens d'une ouverture sont opposés de fait à une architecture de type «coffre». Dans ce contexte, il faut éviter de placer cette structure dans un cadre typologique précis (Beyneix, 2003).

Cette chambre était recouverte par une unique dalle de grès quartzite de 3,20 m de longueur sur 3 m de largeur, pour une épaisseur de 0,50 à 0,55 m.

Comme à Peyrecor, avec un environnement géologique identique, les restes osseux non brûlés n'ont pas été conservés, nous n'avons pu recueillir que trois émaux dentaires. La découverte de ces restes dentaires dans le

remplissage latéral de la chambre ne permet pas, bien sûr, de les attribuer à la première phase d'utilisation ou à l'une des suivantes. Quoiqu'il en soit, ils sont vraisemblablement les témoins de 2 sépultures appartenant à un minimum de 2 sujets, un périnatal et un enfant décédé à environ 6-7 ans.

Deux stèles lisses (aniconiques) façonnées sur un grès calcaire étaient associées au monument. L'une d'elles se trouvait à l'arrière d'un support latéral de la chambre mais la présence d'un mobilier hétérogène découvert entre la stèle et l'orthostate évoque une position secondaire. La seconde se trouvait dans la fosse, au milieu des déblais des fouilles anciennes.

Lors de la mise en place du massif de calage, dans le carré M 15, entre deux lignes de blocs, une pierre triangulaire en grès calcaire jaune blanc, de 0,21 m de longueur pour 0,11 m de largeur, semble avoir été plantée verticalement au centre de cet espace (Z 189). Nous avons rapproché ce type d'aménagement des «bétyles» dégagés à la périphérie de certains dolmens, par exemple ceux de la nécropole de Parxubeira en Galice (Rodriguez Casal, 1998). Cependant la verticalisation de petits éléments plats est souvent un indicateur d'éléments en bois disparus. Nous pourrions être devant le calage d'un aménagement en matériaux périssables, placé dans l'axe de l'une des parois de la chambre (échange avec A. Chancerel que nous remercions vivement).

Enfin, à l'est du massif, une petite fosse de calage se trouvait à 2 m de l'entrée supposée. Nous avançons l'hypothèse de la présence d'un poteau en bois à cet emplacement, voire de la position initiale de la stèle n°1.

Malgré les incertitudes provoquées par les dégradations multiples subies par ce monument, plusieurs éléments sont très proches des données observées sur les dolmens voisins de Peyrecor 1 et 2 à Escout. Les trois monuments sont construits avec des dalles et blocs de grès provenant du Flysch du cordon collinaire. La chambre, dans les trois cas est en position semi-enterrée, les supports latéraux, pour leur partie supérieure, sont entourés par un massif de calage constitué de blocs et de galets. Pour l'entrée, nous avons proposé une ouverture au nord-est, en position semi-enterrée. Il en était de même pour la chambre du dolmen de Peyrecor 2, mais ce dernier n'avait pas de dalle de fermeture conservée lors de la phase de condamnation. En revanche, contrairement à Peyrecor 1 et 2, le tumulus de Darre la Peyre, dans l'état où il nous est parvenu, se limite au cairn central et ne comporte pas de parement.

Une stèle aniconique réalisée avec une dalle de grès calcaire se trouvait dans la chambre de Peyrecor 2, à la place de la dalle de chevet qui avait été détruite. Deux stèles étaient présentes, en position secondaire, à Darre la Peyre. Les stèles lisses ne sont qu'une partie des stèles et statues-menhirs sculptées ou gravées qui apparaissent à la fin du IV<sup>e</sup> millénaire au Portugal et en Pro-

vence, pour s'étendre dans le sud de la France, en Suisse, en Italie et en Espagne au Néolithique final (D'Anna, 2002). Dans une étude de synthèse, L. Jallot note la présence des stèles aniconiques quadrangulaires ou ogivales en contexte néolithique final et chalcolithique (Jallot, 1998). La présence de stèles lisses (aniconiques) dans les deux monuments de Peyrecor et de Darre la Peyre confirme bien, ici, l'association entre ce type de stèle et les ensembles funéraires, rejoignant ainsi les stèles du sud de la France du III<sup>e</sup> millénaire, comme - à titre d'exemple - au dolmen des Quatre Routes dans la Creuse (Joussaume et al., 2002), ou dans la nécropole tumulaire de Château Blanc dans les Bouches-du-Rhône (Hasler, 1998). Il est possible que certaines fussent peintes, comme pourraient l'attester les traces de pigments identifiés sur les menhirs de Château Blanc.

#### **Constructeurs et environnement.**

L'absence de restes osseux et de concentrations de charbons en contexte non remanié n'a pas permis de dater par le radiocarbone pour les différents niveaux. Seuls le mobilier et les données architecturales peuvent nous permettre d'aborder la place de ce monument dans l'environnement chrono-culturel.

Pour l'industrie lithique, les matières premières locales ont été nettement privilégiées. On observe la présence de pièces à dos (lamelles à dos courbe, pointes) comme à Peyrecor 2 à Escout (couche c2i) et dans le niveau de base des dolmens d'Ithé 1 et 2 à Aussurucq. Le macro-outillage en quartzite est présent, comme à Peyrecor 2 et dans de nombreux sites du Béarn, associé ici à deux pointes de flèches en silex à ailerons et pédoncule, dont une à ailerons équarris.

Pour la céramique, le vase tonnelet, avec sa pâte au relief boursoufflé, rappelle par son aspect une céramique qui a été trouvée dans le petit dolmen d'Artix, dolmen dont la couverture a été ensuite enlevée pour recouvrir une sépulture du Campaniforme (de Laverny, 1973). Ajoutons que les analyses pétrographiques réalisées par F. Convertini dans le cadre d'un PCR en cours, montrent sur un échantillon de 97 vases de la région, qu'au Bronze ancien et moyen, les pâtes contenaient toutes de la chamotte. Son absence dans ce vase pourrait renforcer la proposition d'une attribution différente.

A Darre la Peyre nous avons également la présence d'un gobelet campaniforme, alors qu'à Peyrecor 2 un vase de cette époque se trouvait dans le niveau C2s correspondant à la seconde phase d'occupation du site. Le niveau de construction de Peyrecor 2 avait pu être daté entre 2862 et 2036 Cal BC, ce qui est compatible avec le mobilier mis au jour ici. A Darre la Peyre, le mobilier, les éléments architecturaux très proches de ceux des monuments voisins de Peyrecor, nous conduisent à proposer une édification du monument au Néolithique final/Chalcolithique, autour de la moitié du III<sup>e</sup> millénaire avant notre ère.

Pour cette période, à partir de l'analyse pollinique, sous réserve que les perturbations constatées pour les niveaux inférieurs n'aient pas d'incidence, nous serions dans un environnement forestier relativement dense avec persistance d'une ripisylve, le climat devait être frais, à forte nébulosité. Les espaces ouverts étaient pour partie voués aux cultures céréalières et aux prairies.

Les sépultures mégalithiques se répartissent sur cette ligne de crête dominant les villages d'Escou, Escout et de Précilhon. La présence proche d'affleurements de grès a sans doute été un facteur important du choix de l'implantation des monuments, mais pour les ériger sur le sommet des collines, un effort collectif était nécessaire. Pour les deux dolmens de Peyrecor à Escout, les affleurements de grès sont visibles dans la coupe au bord de la route communale qui dessert le secteur, à une distance à vol d'oiseau de 400 m avec un dénivelé de 71 m. Entre ces affleurements et les deux dolmens, des blocs et dalles de grès quartzite sont apparents sur le parcours à 200 m de distance et avec un dénivelé de 30 m. Pour Darré la Peyre, les surfaces boisées n'ont pas permis de retrouver les affleurements de grès.

Sur cette ligne de crête, les traces d'habitats concernant le Néolithique final / Bronze ancien sont de faible importance, alors que sur le rebord du plateau dominant le gave d'Ossau les prospections ont démontré la présence d'occupations recouvrant des surfaces de 1 à 3 ha.

### 9.3 Evolution du monument

#### - L'Age du Bronze

Des céramiques fragmentées découvertes dans les lambeaux du remplissage de la fosse centrale, avec notamment un fond polypode, attestent une phase de réutilisation du monument au Bronze moyen, voire au Bronze ancien.

Le vase à languette (Fig. 11, n°5) de par sa technique de fabrication (pâte et cuisson) s'inscrit bien dans cette chronologie assez large (Bronze ancien/moyen). Au niveau morphologique, des éléments de comparaison existent, avec par exemple les vases Bronze ancien à languettes de Dallet/Machal en Auvergne (Loison, 2003) ou du Bronze moyen à la grotte du Quéroy (Gomez de Soto, 1995) et à la grotte du Noyer (Thauvin-Boulestin, 1998).

La présence de ces céramiques est probablement associée à des dépôts sépulcraux, comme à Ithé 1 et 2. A Escout, les deux monuments de Peyrecor avaient également été utilisés au Bronze ancien (à Peyrecor 1 un foyer daté de -2176 à -1734 Cal BC ; à Peyrecor 2, une fosse datée -2432 à -2036 Cal BC qui s'ouvrait dans un niveau livrant une céramique du Bronze ancien (Dumontier, 1997 b).

#### - Les occupations antiques

Le type de paysage préexistant au Néolithique et à

l'Age du Bronze subsiste en partie au cours de l'Antiquité. Il devait être relativement proche de celui que l'on observe actuellement dans les environs du site. Deux phases distinctes, au minimum, ont été observées :

La première correspond au creusement de la fosse KL/14 et à son aménagement, ce qui a entraîné la destruction du support n°5. Le sol conservait un dallage réalisé avec des plaquettes de grès et le sommet de la fosse était recouvert par le même type de matériaux. Cette fosse s'étendait probablement vers l'intérieur de la chambre, avec un grand axe orienté ouest-est. Des tessons de céramique commune non tournée à pâte blanche (pots culinaires) caractéristiques des contextes augusto-tibérien et plus largement de la première moitié du 1<sup>er</sup> s. de n. è. dans les contextes béarnais et un ou deux bords de pots à encolure assez longue, caractéristiques de la fin du Second Âge du Fer et de la période 30 av. n. è. / 60-70 de n. è. en Béarn se trouvaient au fond de cette fosse. A la même période, des actions ont concerné la chambre elle-même, au moins dans sa moitié supérieure, comme en témoignent des fragments de poterie trouvés dans les lambeaux du remplissage conservé.

Entre le III<sup>e</sup> et le début du V<sup>e</sup> s. de notre ère, une structure de pierres alignées a été réalisée sur le sommet du tumulus, côté ouest. Cette structure pouvait évoquer la bordure d'une fosse sépulcrale, comme celle de la tombe 135 de la nécropole d'Agde du 1<sup>er</sup> âge du Fer (Nickels et al., 1989), mais si dans ce secteur les sédiments ne conservent pas les ossements non brûlés, aucun dépôt d'offrandes ne vient soutenir cette hypothèse.

Le mobilier céramique (1 vase tourné à pâte beige - pichet ou cruche- et quelques tessons épars), était réparti sur le sol du tumulus sans association directe avec l'intérieur de la structure.

La présence de mobilier antique est assez fréquente dans les tumulus et dolmens. En Béarn, une urne bilobée de la fin du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère se trouvait dans le tumulus T1 de Pau. Dans ce cas il s'agissait d'une sépulture à incinération déposée dans un tertre de l'Age du Bronze, réutilisé au 1<sup>er</sup> Age du Fer (Dumontier et al., 1984) ; des fragments de céramique et d'amphore se trouvaient dans le tumulus T1 de Mont qui contenait un mobilier du Néolithique moyen à récent (Marsan, 1985) ; un abondant mobilier céramique était associé à un glacis recouvrant le tumulus de Soeix d'Oloron qui contenait au moins une sépulture à incinération du 1<sup>er</sup> âge du Fer (Belotti, 1990). Un autel votif gallo-romain en marbre blanc a été mis au jour dans le tumulus Puyo Arredoun d'Avezac-Prat-Lahitte (Vié, 1987). Dans tous ces sites, l'élément commun est constitué par la présence d'un tumulus. Ces tertres recevaient encore des sépultures aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> âges du Fer dans le sud-aquitaine et des petits tumulus destinés à recevoir des sépultures à incinérations étaient encore édifiés au début du 1<sup>er</sup> s. de notre ère à Carasta (Caicedo Sopena) en Alava sur le



versant sud des Pyrénées (Filloy Nieva et al., 2000)

Ces réutilisations à l'époque antique sont également présentes dans d'autres régions : allée couverte de Ponpiau en Champtocé (Maine-et-Loire) où le cairn et la moitié sud-est du tumulus étaient truffés d'objets gallo-romains (tessons de cruches, d'amphores, de Vénus en terre cuite... (Gruet et al., 1972) ; dolmens de Berneuil en Haute-Vienne, remaniés notamment à la période antique et au Moyen-âge (Tardiveau et al., 2001) ; dolmen de Bagnol à Froumental, également en Haute-Vienne, qui contenait un mobilier archéologique gallo-romain et médiéval (Crédot, 2002).

Pour J. Lecornec, dans une analyse des réutilisations de monuments mégalithiques à l'époque gallo-romaine réalisée sur le département du Morbihan, plusieurs sites font penser qu'ils ont pu être utilisés comme « fanum », « on peut fort bien supposer que (...) l'imaginaire et les croyances associées à ces mont artificiels ont perduré ou sont réapparus spontanément » (Lecornec, 2001).

A Darre la Peyre, la fosse du 1<sup>er</sup> siècle pouvait correspondre à une structure funéraire (Blaizot et Tranoy, 2004). Le fait qu'une partie de cette fosse ait été détruite dans les années 50 ne permet pas de vérifier, dans la partie est, la présence d'un dépôt d'offrandes et de restes incinérés. L'absence de ces éléments ne permet donc pas de trancher. Si nous ne sommes pas devant une sépulture, cette intervention antique reste pour le moment inexplicée.

Pour la structure qui se trouvait sur le côté ouest du tumulus, non recoupée par des tranchées postérieures, l'absence de restes osseux et d'offrandes ne plaide pas pour une sépulture. Ces éléments sont insuffisants pour qualifier cette occupation. On peut néanmoins attester que nous ne sommes pas en présence d'une structure d'habitat qui s'étendrait au-delà du tertre.

#### - Le Haut Moyen-Age et la période moderne

La perle en verre DP N15 pourrait appartenir à la période carolingienne ou être postérieure. Bien que ce témoignage d'une présence au Moyen-âge soit des plus faibles, il nous a semblé utile, en introduction aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s. mieux représentés, d'évoquer la présence d'implantations funéraires au Haut Moyen-âge dans l'environnement immédiat de plusieurs monuments mégalithiques, à partir de l'exemple des sites de Val-de-Reuil et Portejoie (Eure). Pour les auteurs, ces implantations ne sont pas liées au hasard. « Si rien ne permet de prouver une transmission dans la mémoire collective du caractère funéraire du monument, de nombreuses pratiques propitiatoires, magiques ou folkloriques montrent que l'explication du caractère gigantesque des monuments mégalithiques était, jusqu'à des périodes récentes, du domaine du surnaturel » (Billard et al., 1996).

La partie conservée du petit tumulus à l'ouest nous laisse penser que la dalle de couverture massive était

apparente. Ce site pouvait donc avoir une certaine importance pour la population environnante. Quelles que soient les raisons de leur présence, 6 monnaies ont été déposées entre la fin du XIV<sup>e</sup> s. et le XVII<sup>e</sup> s.

#### - Le XVIII<sup>e</sup> siècle

Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> s. une tranchée a été ouverte contre la dalle de couverture, à l'est et le support n°1 a été déchaussé. La monnaie de Louis XVI trouvée dans la saignée qui contenait un orthostate (S2) confirme bien la période de cette dégradation. Est-ce à la même époque que les autres supports ont été détruits ou enlevés ? Nous le supposons mais rien ne permet de l'affirmer. Il est peu probable que la motivation de ces dégradations soit la récupération des matériaux. En effet, ils sont abondants en contre-bas de la ligne de crête et aucune construction n'est présente dans l'environnement du monument.

#### Remerciements

Ce document est le fruit d'un travail collectif qui n'aurait pas été possible sans l'aide et la compréhension d'un grand nombre de personnes.

Nos remerciements vont tout d'abord à M. Huré, Maire de Précilhon, pour l'autorisation qu'il a bien voulu nous accorder et pour les aménagements réalisés (détournement du chemin, nettoyage du site, déplacement de la dalle de couverture), à M. Alain Cluzeau, chargé de la culture auprès du Maire, pour son soutien constant pendant nos travaux de terrain ; à la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine et au Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques pour le soutien financier qui a permis la réalisation de 4 campagnes de fouille.

Nos remerciements vont également à Roger Joussaume, qui a bien voulu se déplacer sur le site et nous apporter de précieux conseils, à Claude Blanc qui a accepté de relire ce texte et nous faire part ses avis, de même qu'Antoine Chancerel, et Christian Normand pour ses avis et sa disponibilité. Il a bien voulu examiner le matériel lithique issu de la fouille et de la prospection des gîtes, mettre à notre disposition la lithothèque du dépôt archéologique d'Hasparren et nous conseiller dans l'approche, complexe, des matières premières utilisées.

Merci aussi à tous les étudiants et bénévoles qui sont venus travailler sur le terrain au cours de ces quatre années\* notamment dans le cadre de conventions de stages signées avec l'Université de Paris 1. Nombreux sont ceux qui sont restés passionnés par l'archéologie et avec qui nous continuons de travailler.

\*P. Dumontier, F. Marembert, D. Ortéga, J. Dumonteil, M. Dumontier-Laget, M. Dumontier, G. Berguès, F. Virebeyre, L. Lassignardie, Ph. Grelier, I. Pichon, M. Vidal, R. Maza, A. Legaz, C. Pucheu, Th Michaud, B. Harielle, C. Cochelin, J.B. Gaudillere.

## Bibliographie

- BELOTTI B., 1990, Le tumulus de Soeix d'Oloron (P.A.). Synthèse et résultats, *Archéo. des Pyr. Occid.*, t.10, p.155-176.
- BEYNEIX A., 2003, *Traditions funéraires néolithiques en France méridionale. 6000-2200 avant J.-C.*, Ed. Errance, coll. des Hespérides, Paris, 287 p.
- BILLARD C., CARRE F., GUILLON M., TREFFORT C. avec la coll. de JAGU D. et VERRON G., 1996, L'occupation funéraire des monuments mégalithiques pendant le Haut Moyen-âge. Modalités et essai d'interprétation. L'exemple des sépultures collectives de Val-de-Reuil et Portejoie (Eure), *Bull. Soc. Préhist. Française*, T. 93, p. 279-286.
- BILLAUD Y., GRATUZE B., 2002, Les perles en verre et en faïence de la Protohistoire française, in J. Guilaine : *Matériaux, productions, circulation, du Néolithique à l'Age du Bronze*, Séminaires du Collège de France, Errance éd., Paris, p. 193-212.
- BLAIZOT F., TRANOY L., 2004, La notion de sépulture au Haut-Empire. Identification et interprétation des structures funéraires liées aux crémations in Barray L. Directeur, *Archéologie des pratiques funéraires, Actes de la table ronde de Bibracte (7-9 juin 2001)*, Bibracte n° 9, p.171-187.
- BLANC C., 1981, Note sur les dolmens de Précilhon, Escout et Escou (Pyrénées-Atlantiques), Pau, *Cahiers du Groupe Archéo. des Pyr. Occid.*, n° 1, p. 23-29.
- BLANC C., 1987, Notes sur quelques dolmens en Béarn (P.-A.), Pau, *Archéo. des Pyr. Occid.*, tome 7, p. 149-157.
- BLANC C., 1995, Escout - La dalle, *Bilan Scientifique 1994*, DRAC Aquitaine, p. 108.
- BLANC C., BUI THI MAI, DUMONTIER P., 1990, Le tumulus T3 de Lons et son paléo-environnement, *Archéo. des Pyr. Occid.*, n° 10, p. 42-69.
- BLANC C., DUMONTIER P., 1983, Un tumulus du III<sup>e</sup> millénaire avant J.-C. réutilisé au premier âge du Fer (Lescar, P.-A.), *Cahiers du Groupe Archéo. des Pyr. Occid.* T. 3, p.1-28.
- BLANC C., DUMONTIER P., 1986, Sauvetage d'un groupe de tumulus à Lons/Lescar (P.-A.), *Archéo. des Pyr. Occid.*, T. 6, p.75-95
- BOUJOT Ch., CASSEN S., 1992, Le développement des premières architectures funéraires monumentales en France occidentale, *Revue archéo. de l'Ouest*, Sup. n° 5, p. 195-211.
- BRIARD J., 1996, *Les mégalithes de l'Europe Atlantique - Architecture et art funéraire ( 5000 - 2000 avant J.-C. )*, Paris, Édi Errance, 205 p.
- BURNEZ C., 1976, *Le Néolithique et le Chalcolithique dans le Centre-Ouest de la France*, Mémoires de la Soc. Préhist. Française, Tome 12, 373 p.
- CAROZAL., GEORJON C., VIGNAUD A., et coll., 2005, *La fin du Néolithique et les débuts de la métallurgie en Languedoc central. Les habitats de la colline du Puech Haut à Paulhan, Hérault*, Centre d'Anthropologie et INRAP, Toulouse, 666 p.
- CASABONNER., CHERONNET B., 1986, *De Précilhon à Précilhon*, ouvrage municipal, Oloron, Imprimerie Maysonnave, 67 p.
- CASTERA M., 1971, Carte géologique au 1/50 000<sup>e</sup>, Oloron-Sainte-Marie, B.R.G.M., XV-46, 19 p.
- CHEVALIER C., METOIS A., 1995, Intervention archéologique autour de l'ancienne Cathédrale d'Oloron-Sainte-Marie : premiers résultats, *Archéo. des Pyr. Occid. et des Landes*, tome 14, p.36-50.
- CREDOT R. avec la coll. de G. LINTZ, 2002, Le dolmen de Bagnol à Fromental (Haute-Vienne), *Bull. de la Soc. Préhist. Française*, T. 99 n° 1, p. 81-90.
- D'ANNA A., 2002, Les statues-menhirs en Europe à la fin du Néolithique et au début de l'Age du Bronze in *Statues-menhirs. Des énigmes de pierre venues du fond des âges*, Editions du Rouergue, p.196-223.
- DE LAVERNY A., 1973, Catalogue de l'exposition «Préhistoire et Protohistoire des Pyrénées Françaises», Musée Pyrénéen – Château Fort de Lourdes, p. 67-71.
- DUMONTIER P., 1993, Le dolmen de Peyrecor à Escout (Pyr.-Atlantiques). Note préliminaire, Bordeaux, *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Sud-Ouest*, Tome XXVIII, p. 145-150.
- DUMONTIER P., 1997a, *Le dolmen sous tumulus de Peyrecor 2 à Escout (Pyr.-Atlantiques)*, Actes des Premières Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Valence 1994.
- DUMONTIER P., 1997 b, *Les dolmens 1 et 2 de Peyrecor à Escout (Pyr.-Atlantiques)*, Archéologie en Béarn, Actes du 4<sup>e</sup> colloque d'Arzacq, Editions Ségur, p.77-122.
- DUMONTIER P., BUI THI MAI., HEINZ C., 1997, Le dolmen sous tumulus n°2 de Peyrecor à Escout et son paléoenvironnement ( Pyr.-Atlantiques ), *Bull. de la Soc. Préhist. Française.*, t.94, p. 527-550.
- DUMONTIER P., BORDENAVE J., 2007, Le Gabarn – Secteur Peyrelade et parcelle 263, *Bilan Scientifique 2005*, DRAC Aquitaine, p. 190-191.
- DUPLESSY J., 1999, *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793)*, Paris, tome II.
- EBRARD D., 1993, Architectures, stratigraphies et fonctionnements des dolmens 1 et 2 d'Ithé (Aussurucq, Pyr.-Atlantiques), Bordeaux, *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Sud-Ouest*, Tome XXVIII, p. 151-178.
- FILLOY NIEVA I., ZUBILLAGA E.G., 2000, *La romanizacion en Alava*, Diputacion Foral de Alava, 325 p.
- GAUTRAN-MOSER C., MOSER F., 1986, Le dolmen sous tumulus de La Chassagne (Corrèze), *Antiquités Nationales*, t. 18, p. 181-192.
- GOMEZ de SOTO J. 1995, *Le Bronze moyen en Occident*, Paris, Picard, Coll. L'âge du Bronze en France-5, 375 p.
- GRATUZE B., BLET-LEMARQUAND M., BARRANDON J.-N., 2001, Mass spectrometry with laser sampling : A new tool to characterize archaeological material, *Journal of Radioanalytical and Nuclear Chemistry*, 247-3, p. 645-656.
- GRATUZE B., SOULIER I., BARRANDON J.-N., 1997, L'analyse chimique, un outil au service de l'histoire du verre, *Verre*, n° 1, p. 9-20.
- GRUET M., GLOTIN J.-B. avec la coll. de SIRAUDEAU J. et M.-C. et PASSINI B., 1972, L'allée couverte de Pontpiau en Chamtocé (Maine-et-Loire), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, T. 69, Etudes et Travaux, fasc. 2, p. 585-598
- GUILAINE J., VAQUER J., COULAROU J., TREINEN-CLAUSTRE F., 1989, Ornaisons Medor, archéologie et écologie d'un site de l'âge du Cuivre, de l'âge du Bronze final et de l'Antiquité tardive, Toulouse, *Archives d'Ecologie Préhistorique*, EHESS, Toulouse, 314 p.
- HASLER A., 1998, Les stèles de la nécropole tumulaire néolithique de Château Blanc (Vertabren, Bouches-du-Rhône), *Archéologie en Languedoc*, n° 22, p. 105-112.

- JALLOT L., 1998, Enquête typologique et chronologique sur les menhirs anthropomorphes : études de cas dans le Sud de la France, l'Ouest, l'Arc alpin et la Bourgogne, *Archéologie en Languedoc*, n° 22, p.317-350.
- JOLIBERT B., 1988, Le gisement campaniforme de Muret, *Archives d'Ecologie Préhistorique*, EHESS, Toulouse, T. 1988, 8, 135 p.
- JOUSSAUME R., FOUERE P., CREDOT R., avec la collab. de ROGER J., 2002, Dolmens des Quatre Route et de Bois Neuf III à Marsac (Creuse), *Bul. de la Soc. Préhist. Française*, tome 99, n° 1, p. 49-80.
- LAPLACE G., 1984, Sépultures et rites funéraires préhistoriques en vallée d'Ossau (Ursari), dans *Hil Harriak, Actes du colloque international sur la stèle discoïdale*, Bayonne (8-10 juillet 1982).
- LECORNEC J., 2001, Réutilisation des monuments mégalithiques à l'époque gallo-romaine, *Revue Archéo. de l'Ouest*, p. 289-294.
- LESCARRET J.P., 1995, Le cadre géographique des vestiges préhistoriques au sud-est de Pau, *Revue de Pau et du Béarn*, n° 22, p.11-24.
- LOISON G., 2003, L'Age du Bronze ancien en Auvergne, *Archives d'Ecologie Préhistorique*, EHESS, Toulouse, n° 14, 158 p.
- LOUBOUTIN C., BURNEZ C., CONSTANTIN C., SIDERA I., 1997, Beaumont-La Tricherie (Vienne) et Challignac (Charente) : deux sites d'habitat de la fin du Néolithique, *Antiquités Nationales*, t. 29, p. 49-64.
- MAREMBERT F., 1997, *La céramique de l'Age du Bronze dans les Pyrénées Nord-Occidentales*, Mémoire de D.E.A, Université Toulouse le Mirail, 177 p.
- MAREMBERT F., DUMONTIER P., 2002, Biarritz - Grotte du Phare, *Bilan Scientifique 2001*, DRAC Aquitaine, p. 133.
- MAREMBERT F., DUMONTIER P., DAVASSE B., WATTEZ J., (ce volume), La transition Néolithique final / Bronze ancien sud Aquitaine à travers les tumulus de Pau Cabout 4 et 5.
- MARSAN G., 1979, *L'occupation humaine à Arudy (Pyr.-Atlantiques) pendant la Préhistoire et le début de la Protohistoire*, Actes des 7<sup>e</sup> Rencontres d'historiens sur la Gascogne Méridionale et les Pyrénées Occidentales, Pau 1977, Univ. de Pau et des Pays de l'Adour, p. 51-98.
- MARSAN G., 1985, Le tumulus néolithique T1 de Mont (Pyr.-Atlantiques), *Archéo. des Pyr. Occid.*, T. 5, p. 17-53.
- MARSAN G., 1988, Le gisement préhistorique de la grotte du Bignalats à Arudy (Pyr.-Atlantiques), Deuxième partie : Les industries humaines et leur place dans la Préhistoire récente des Pyrénées Occidentales, *Archéo. des Pyr. Occid.*, T. 8, p. 31-67.
- MASSET C., 1993, *Les dolmens, Sociétés néolithiques, Pratiques funéraires*, Paris, Ed. Errance, 180 p.
- MORALAA., TURQ A., 1995, Escout - Peyrecor 2, *Bilan Scientifique 1994*, DRAC Aquitaine, p. 109.
- NICKELS A., MARCHAND G., SCHWALLER M., 1989, Agde, la nécropole du premier âge du Fer, *Revue Archéo. de la Narbonnaise*, supp. n° 19, 499 p.
- NORMAND C., 2003, Du bloc à l'outil au Paléolithique, *Bulletin du Musée Basque*, n° Hors Série, p. 313-338.
- PAJOT B., BRIOIS F., 1996, *Les dolmens du Pech et le mégalithisme de Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne)*, Centre d'Anthropologie CNRS et EHESS, Toulouse et Groupe d'Etude Préhistoriques du Quercy, Caussade, 240 p.
- PIAT J.-L. avec la collab. de LAVIGNE E., CALLEGARIN L., DUMONTEIL J., FOURDRIN J.-P., GUEDON A., 1994, Les enceintes urbaines d'Oloron-Sainte-Marie, Rapport de fouille. SRA d'Aquitaine, Bordeaux.
- RECHIN F. 1994, La vaisselle commune d'Aquitaine méridionale à l'époque romaine. Contexte céramique, typologie, faciès de consommation, Thèse, Univ. de Pau et des Pays de l'Adour, 1994, 530 p., 215 fig.
- RECHIN F., 1997a, Archéologie urbaine antique. Lescar et Oloron, dans Fabre (G.) dir. : *Archéologie en Béarn*, Actes du IV<sup>e</sup> Colloque d'Arzacq organisé par la Ligue de l'Enseignement-64 (Arzacq, 26 octobre 1996), Pau, 1997, p. 123-146.
- RECHIN F., COURTAUD P., GIRODET J., LAPART J., 1997b, Nouveaux apports à la connaissance d'Oloron antique. Sondage archéologique dans le quartier Sainte-Marie (Bourt-Paillassar, 1992), *Revue de Pau et du Béarn*, 24, 1997, p. 9 -37.
- RECHIN F., IZQUIERDO M., CONVERTINI F., ESTEBAN DELGADO M., FILLOY NIEVA L., GARCIA M.-L., GIL ZUBILLAGA E., 1996, Céramiques communes non-tournées du nord de la Péninsule ibérique et d'Aquitaine méridionale. Origine et diffusion d'un type particulier de pot culinaire, S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Dijon, Marseille, 1996, p. 409-422.
- RODRIGUEZ CASAL A.A., 1998, Las estelas antropomorfas de Parxubeira en el contexto de la estatuaria megalítica del noroeste de la Peninsula Iberica, *Archéologie en Languedoc*, n° 22, p.73-82.
- ROUSSOT-LARROQUE J., 1984, Artenac aujourd'hui : pour une nouvelle approche de l'énéolithisation de la France, *Revue archéo. du CentreOuest de la France*, t. 23, vol. 2, p.135-196.
- ROUSSOT-LARROQUE J., 1992, Mégalithes en Aquitaine, Bordeaux, *Bull. de la Soc. d'Anthropologie du Sud-Ouest*, T. XXVII, p. 3-38.
- SALANOVA L., 2000, *La question du Campaniforme en France et dans les îles anglo-normandes. Productions, chronologie et rôles d'un standard céramique*, CTHS et Soc. Préhist. Française, 391 p.
- TARDIVEAUT D., VUAILLAT D., 2001, Fouille de trois dolmens à Berneuil (Haute-Vienne), *Préhistoire du Sud-Ouest*, n° 8, p.149-176.
- THAUVIN-BOULESTINE., 1998, *Le Bronze ancien et moyen des Grands Causses et des Causses du Quercy*, Préhistoire du Sud-ouest et CTHS, Coll. C.T.H.S. doc. Préhistoriques, n°11, 512 p.
- TURQ A., 2005, Réflexions méthodologiques sur les études de matières premières lithiques. 1 – des lithothèques au matériel archéologique, *Paléo*, n° 17, p.111-131.
- VAQUER J., 1990, *Le Néolithique en Languedoc Occidental*, Editions du CNRS, Paris, 398 p.
- VIE R., 1987, Le tumulus Puyo Arredoun d'Avezac-Prat (plateau de Lannemezan, H<sup>ss</sup>-Pyr.), in Les hommes et leurs sépultures dans les Pyrénées Occidentales depuis la Préhistoire, *Archéo. des Pyrénées Occidentales*, T. 7, p. 29-40.
- WOZNY L., SCUILLER C., 2004, Oloron-Sainte-Marie, «abords de la Cathédrale», Compte-rendu des fouilles archéologiques préventives, SRA d'Aquitaine, Bordeaux, 62 p.

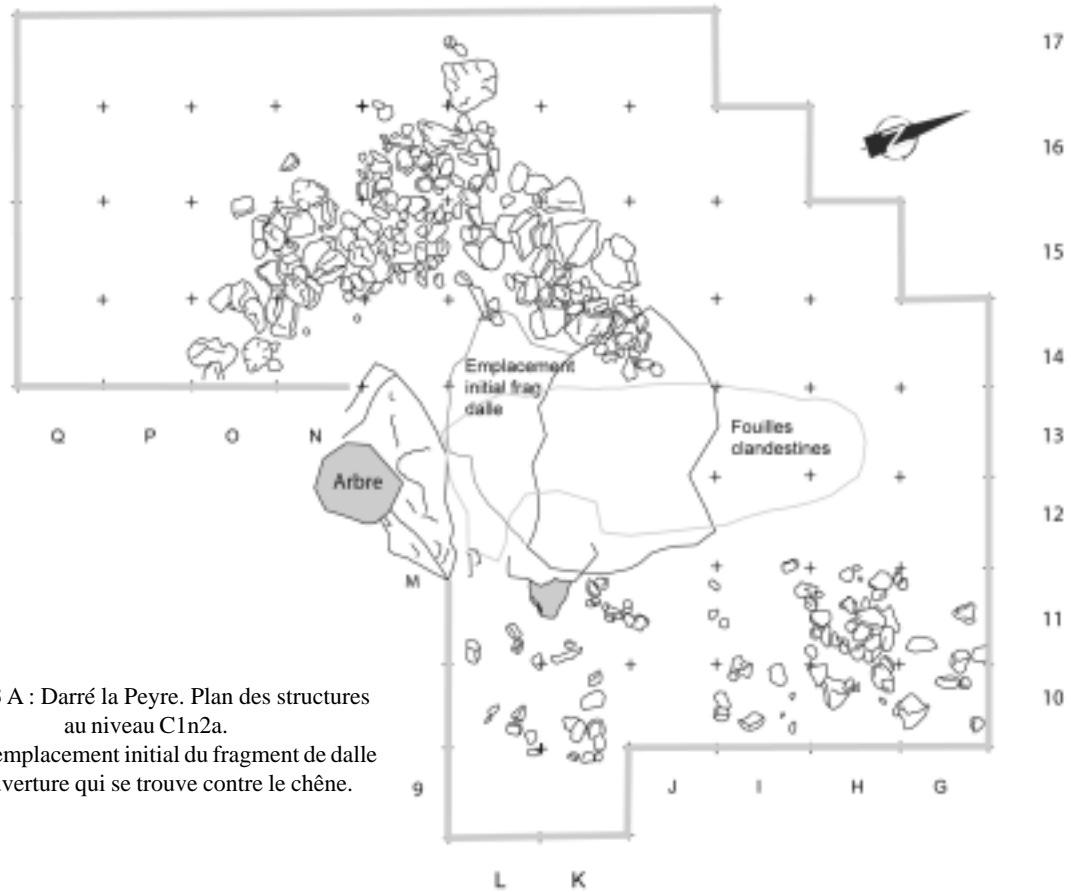


Figure 3 A : Darré la Peyre. Plan des structures au niveau C1n2a. En gris, emplacement initial du fragment de dalle de couverture qui se trouve contre le chêne.

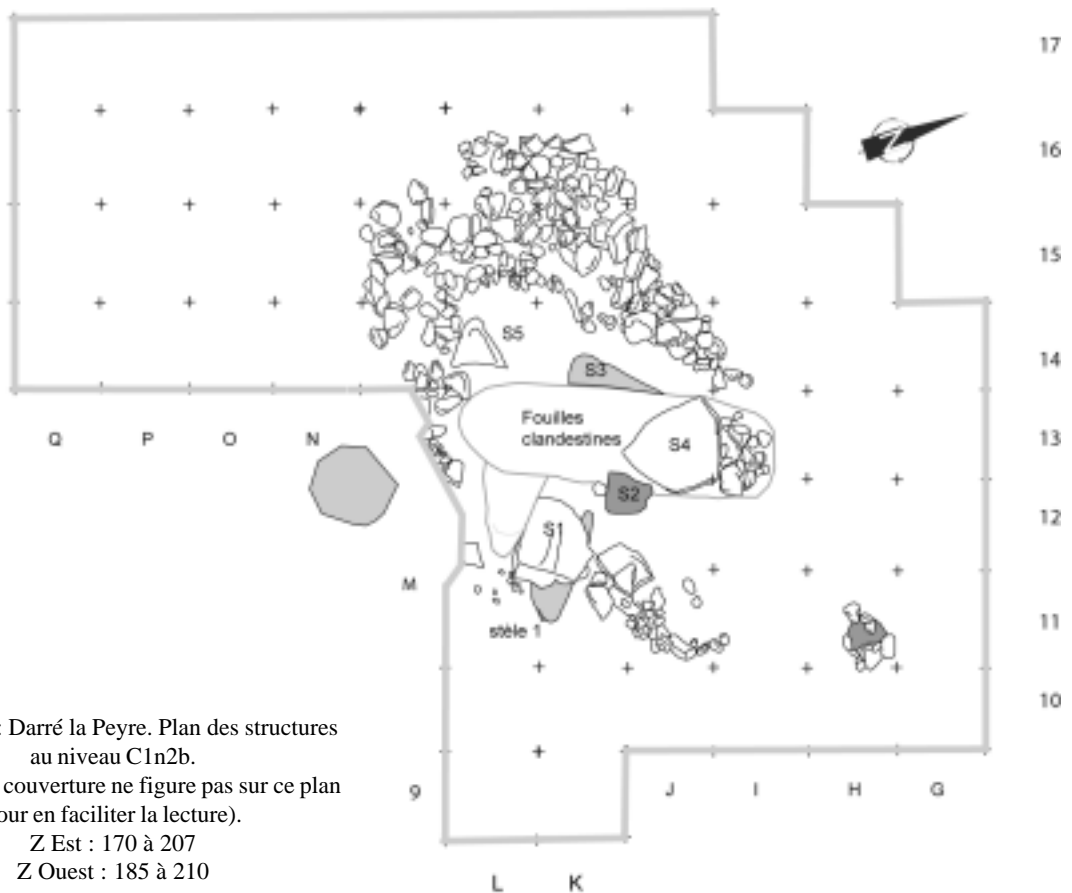


Figure 3 B : Darré la Peyre. Plan des structures au niveau C1n2b. (La dalle de couverture ne figure pas sur ce plan pour en faciliter la lecture).  
Z Est : 170 à 207  
Z Ouest : 185 à 210



Figure 4 A : Darré la Peyre. Emplacements supposés des supports.  
(La dalle de couverture ne figure pas sur ce plan pour en faciliter la lecture).

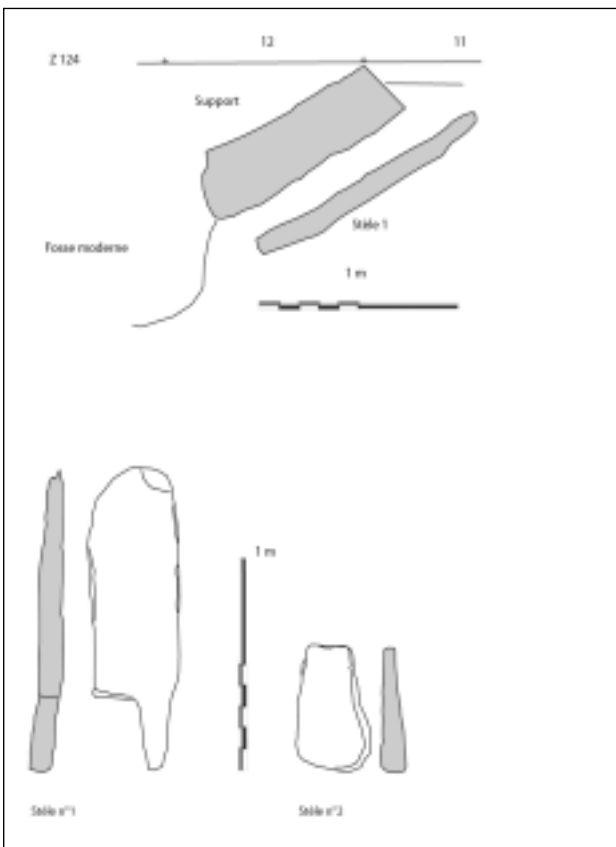


Figure 4 B. Stèle n°1.  
Elle se trouvait placée sous un support qui avait été arraché de son emplacement initial.

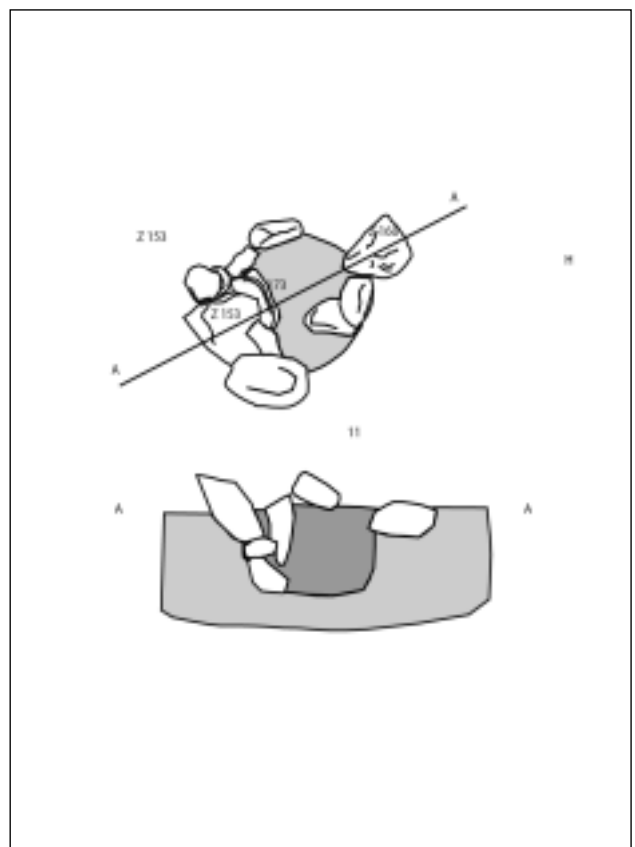


Figure 4 C : Darré la Peyre. C1n2.  
Système de calage - poteau ou stèle ?

Figure 5 A : Darré la Peyre. C1 n1B  
En L/M 14 et 15, fosse antique recouverte de plaquettes et de  
petites dalles de grès.

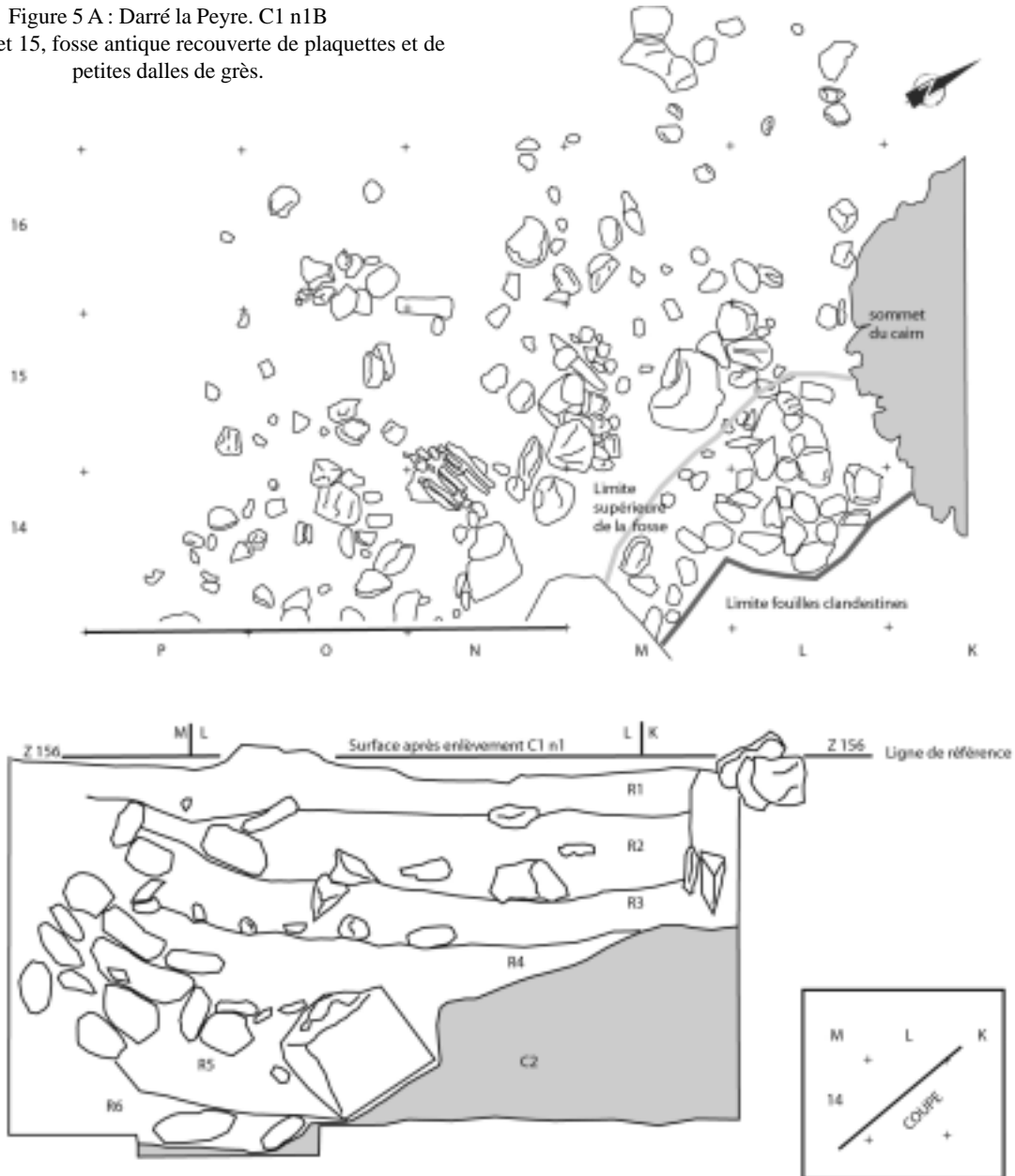


Figure 5 B : Darré la Peyre. Coupe stratigraphique du remplissage de la fosse antique du carré L 14.

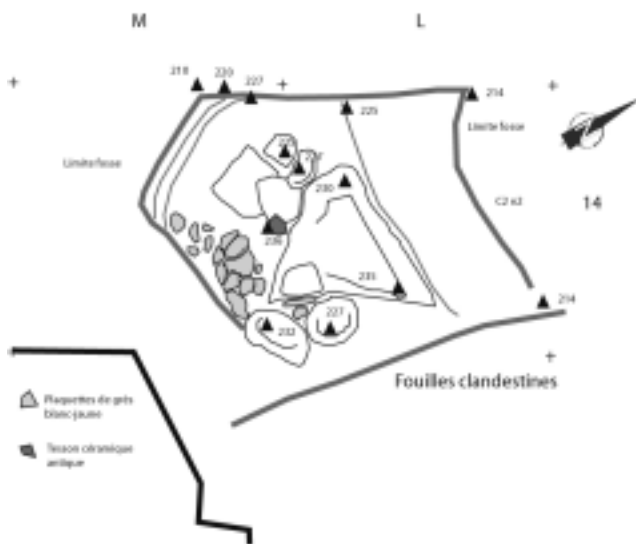
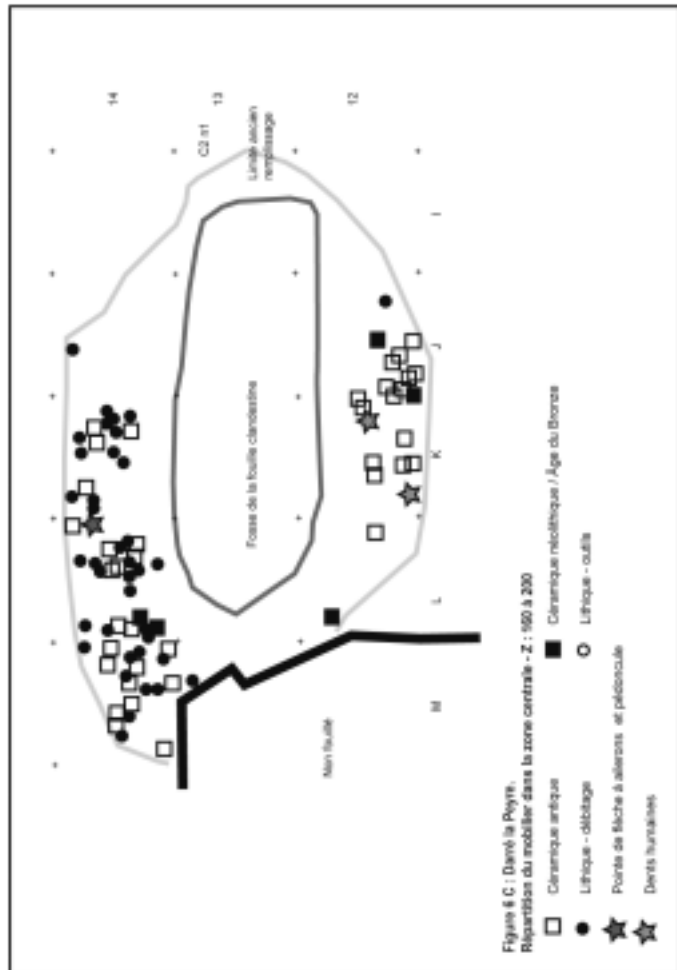
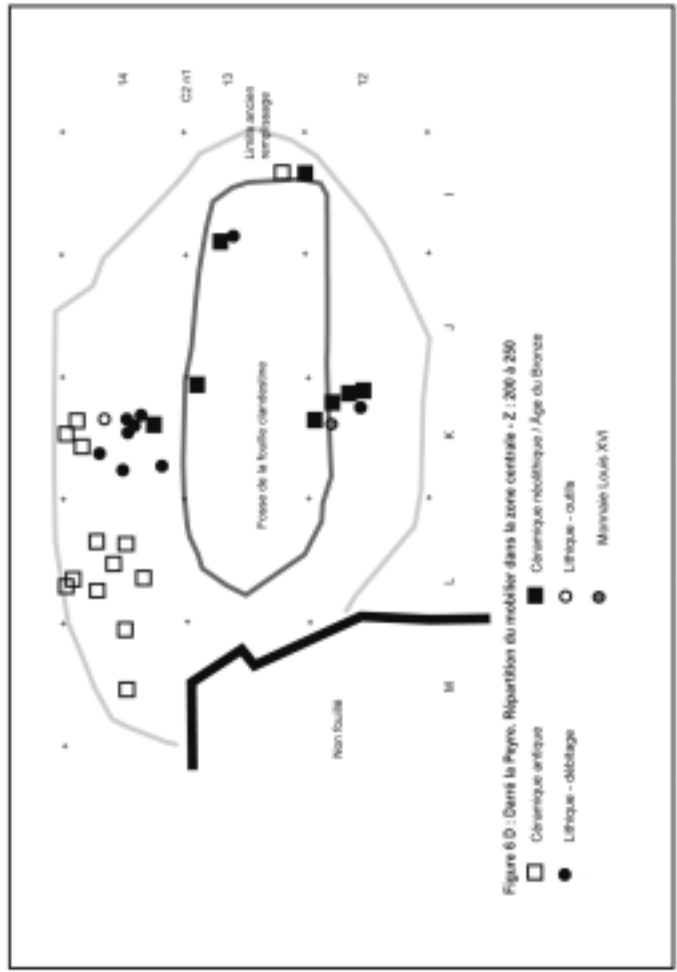
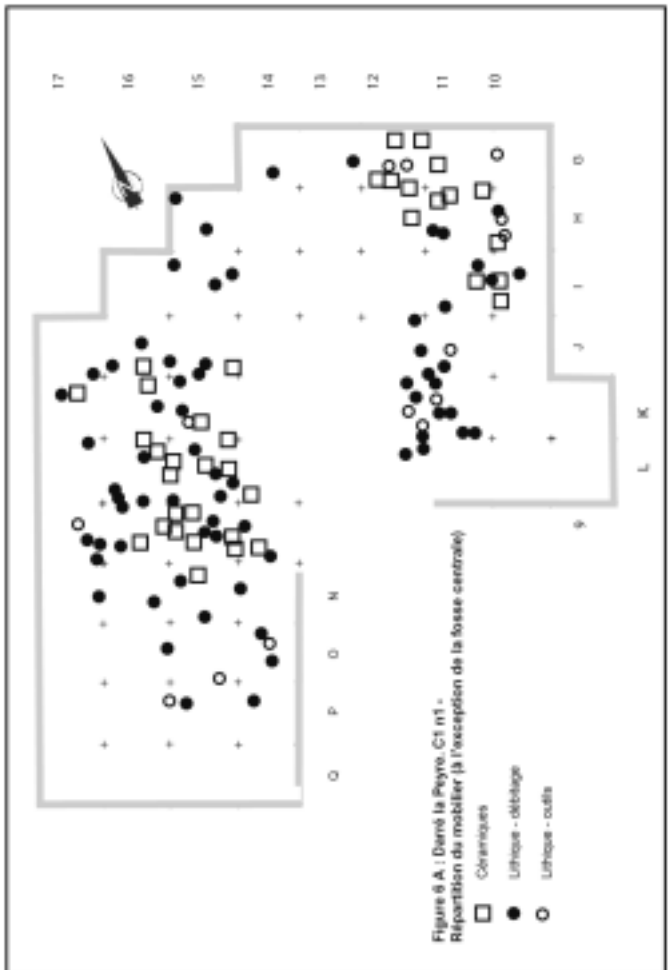
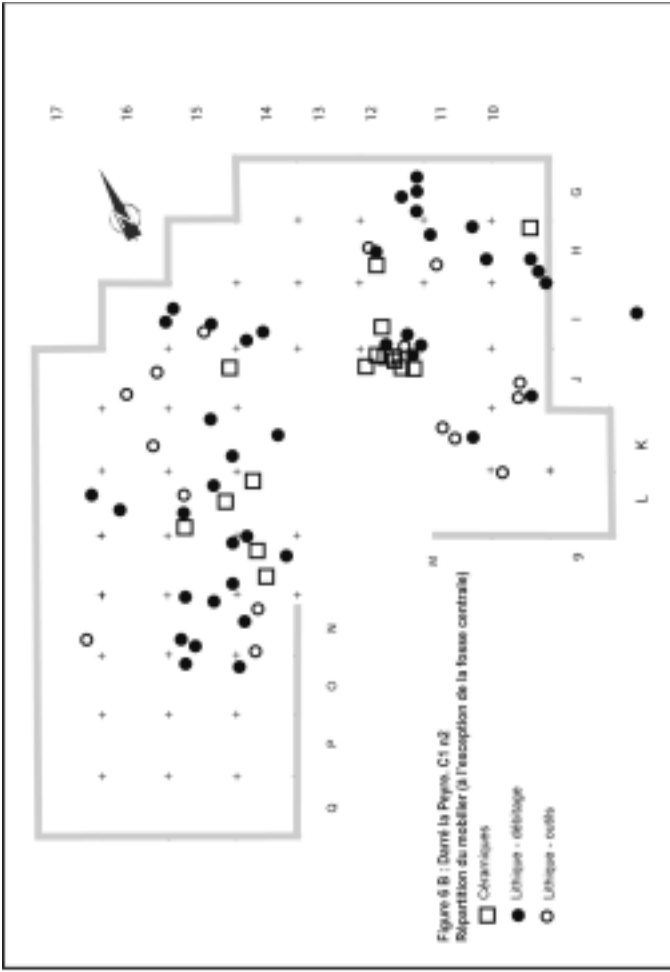


Figure 5 C : Darré la Peyre. Fosse antique LM/14.  
relevés R4 à R5



Figure 5 D : Darré la Peyre. Fosse antique LM/14.  
relevé R6



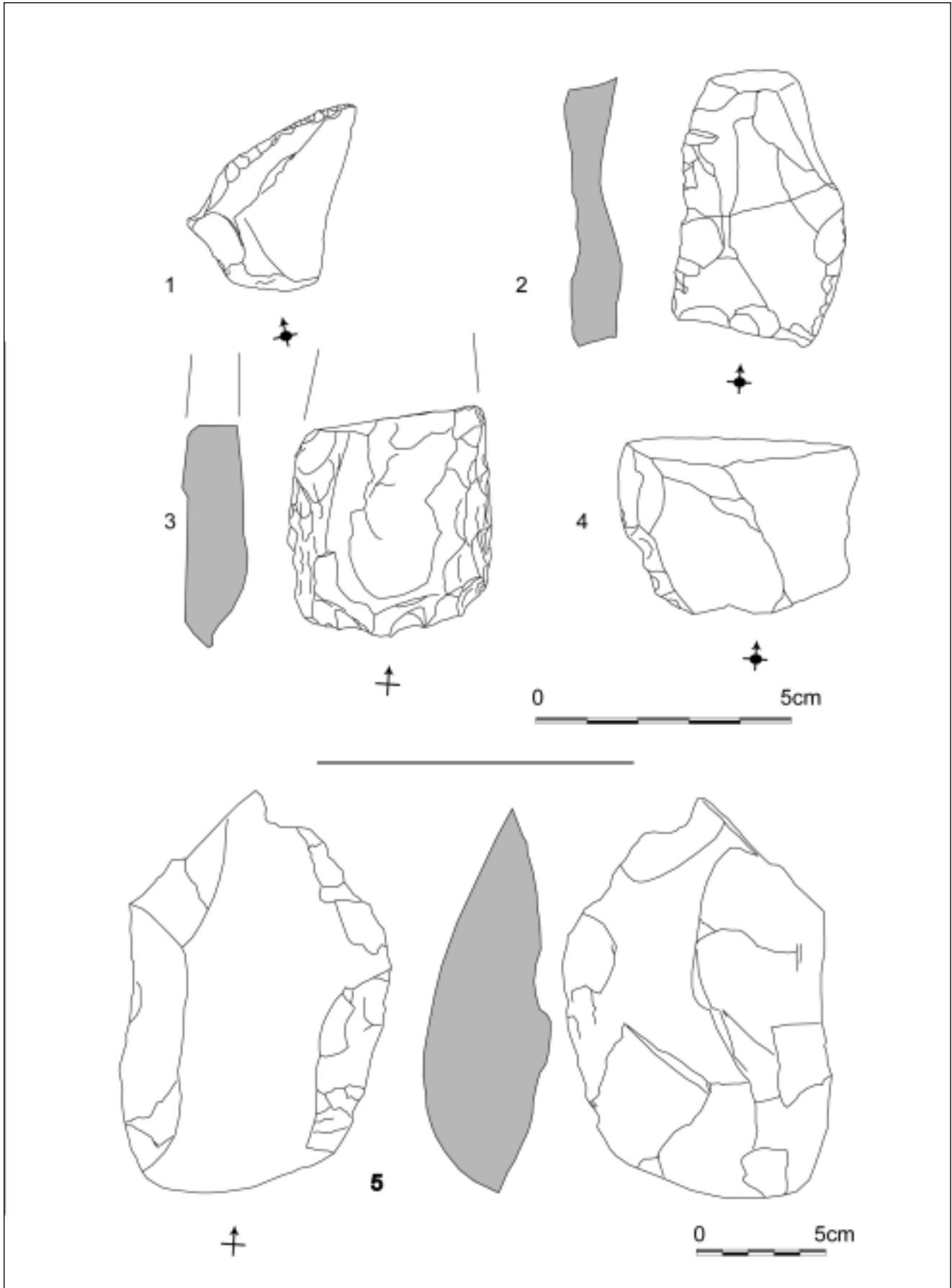


Figure 7 : Darré la Peyre. Mobilier attribué au Paléolithique moyen.  
1, 2, 4 : racloirs ; 3 : pointe Levallois (partie proximale); 5 : hachereau biface  
(1 à 3 : silex ; 4 : grès ; 5 : quartzite).



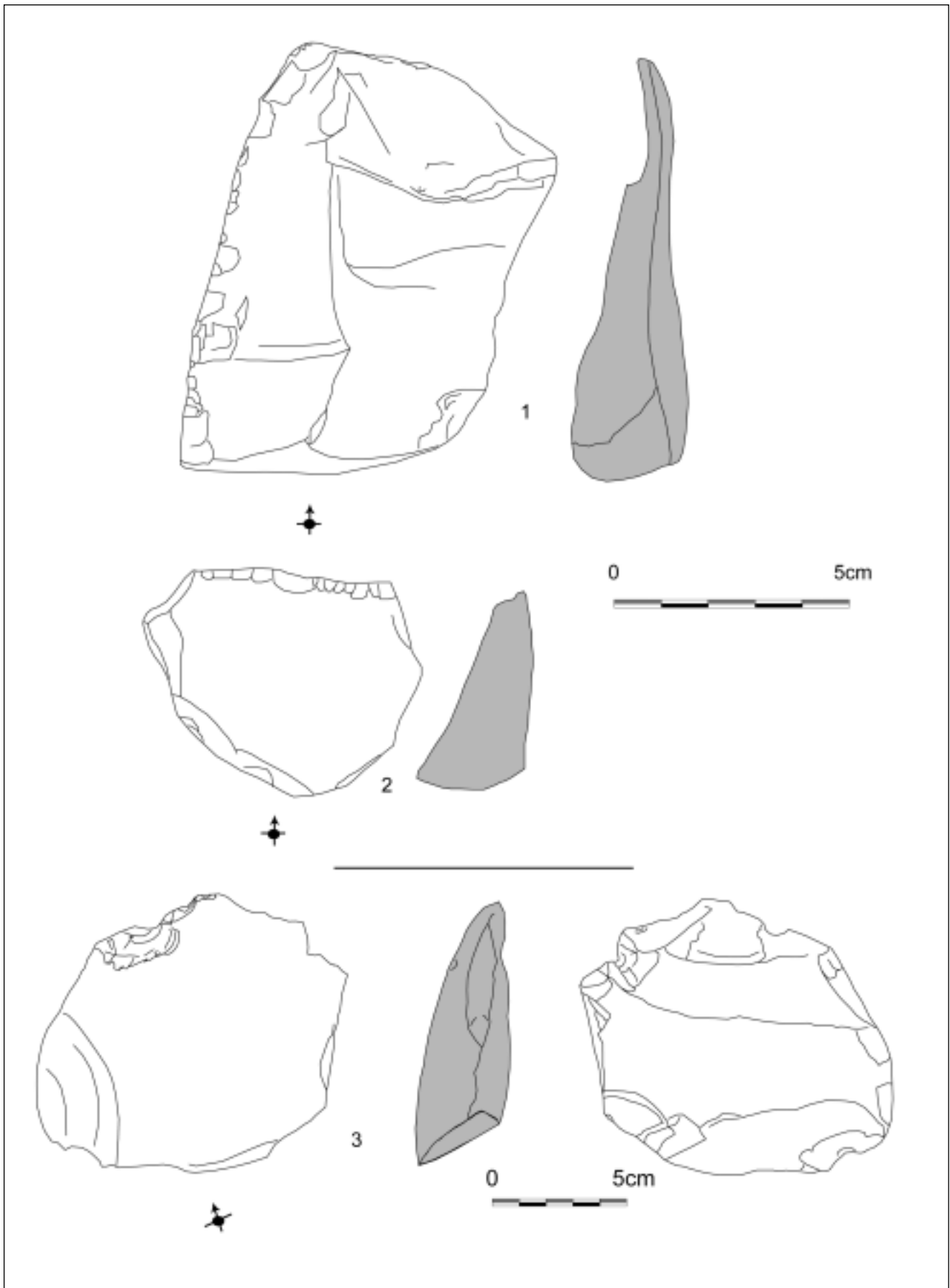


Figure 8 : Darré la Peyre. Mobilier attribué au Paléolithique moyen.  
1 à 3 : racloirs (1 et 3 : quartzite, 2 : grès).

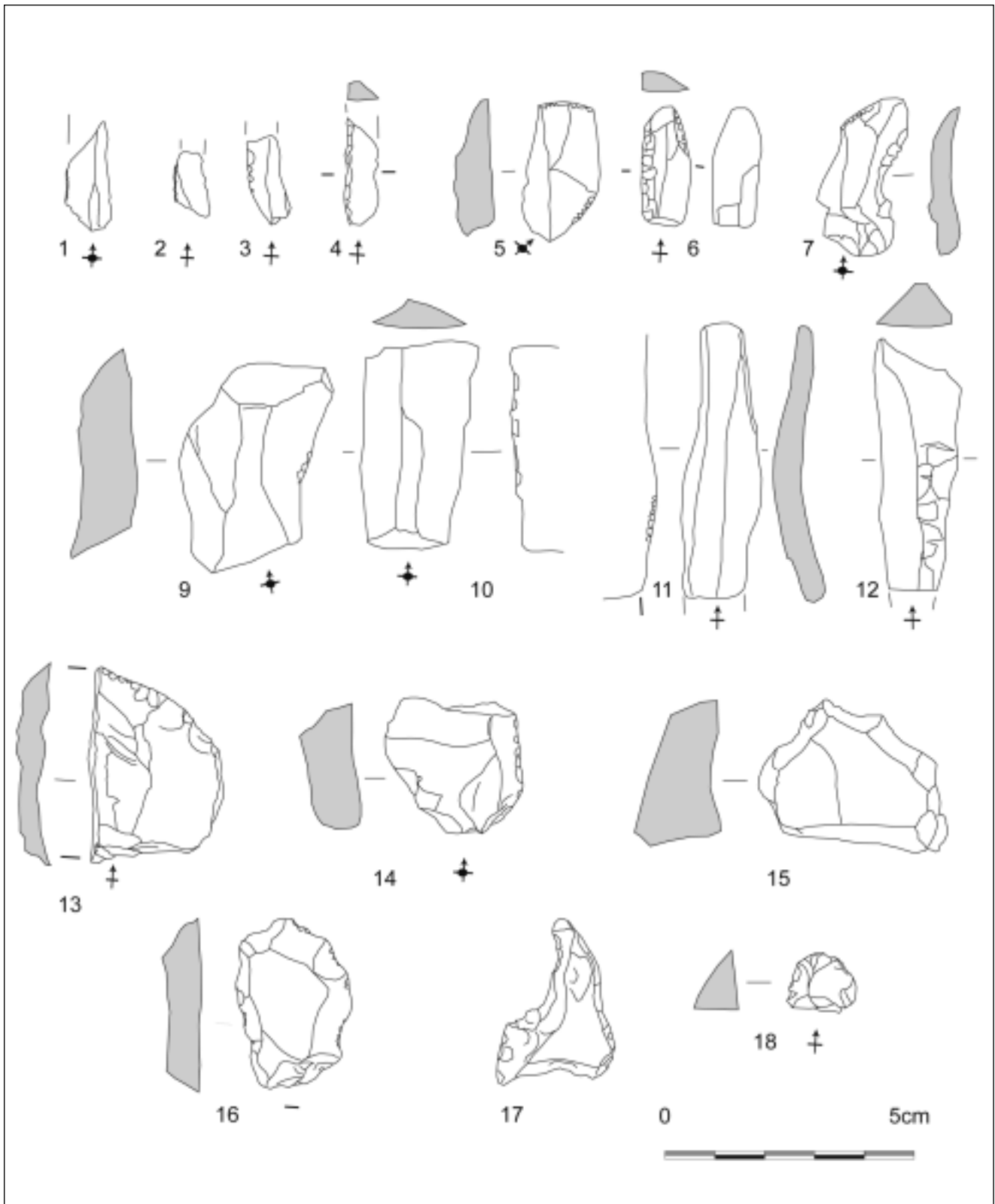


Figure 9 : Darré la Peyre. Mobilier attribué au Néolithique final / Chalcolithique.  
1 à 7 : lamelles (pointes à dos, troncature) ; 9 à 12 : éclat laminaire et lames utilisées ; 13 : fragment de grattoir ;  
14 à 16 : racloirs et denticulés ; 17 : perceoir ; 18 : grattoir bouton.  
(1 à 18 : silex).

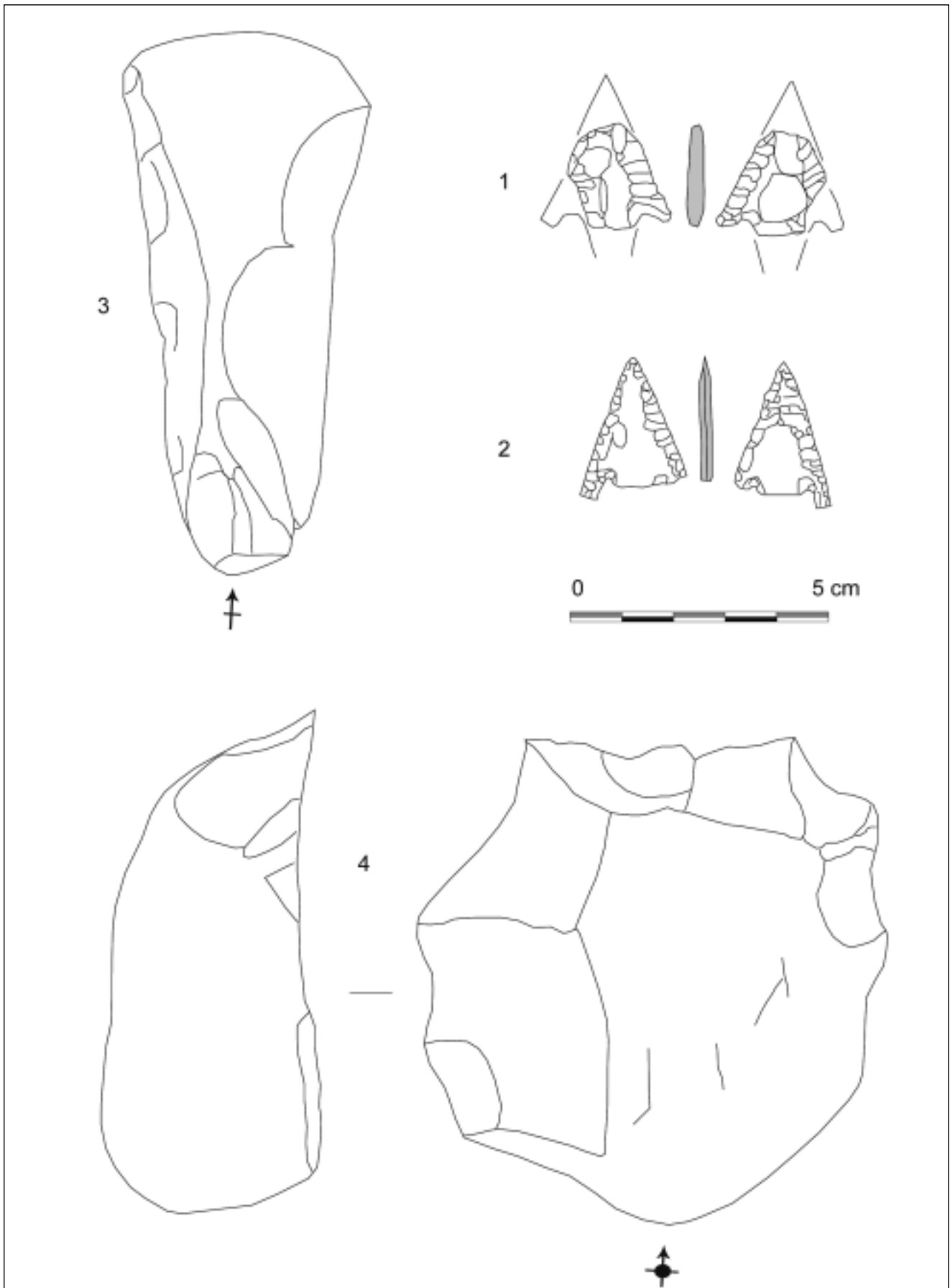


Figure 10 : Darré la Peyre ; Mobilier attribué au Néolithique final / Chalcolithique.  
1 et 2 : pointes de flèches à ailerons et pédoncule ; 3 : tranchet ? ; 4 : denticulé sur éclat.  
(1 et 2 : silex ; 3 et 4 : quartzite).

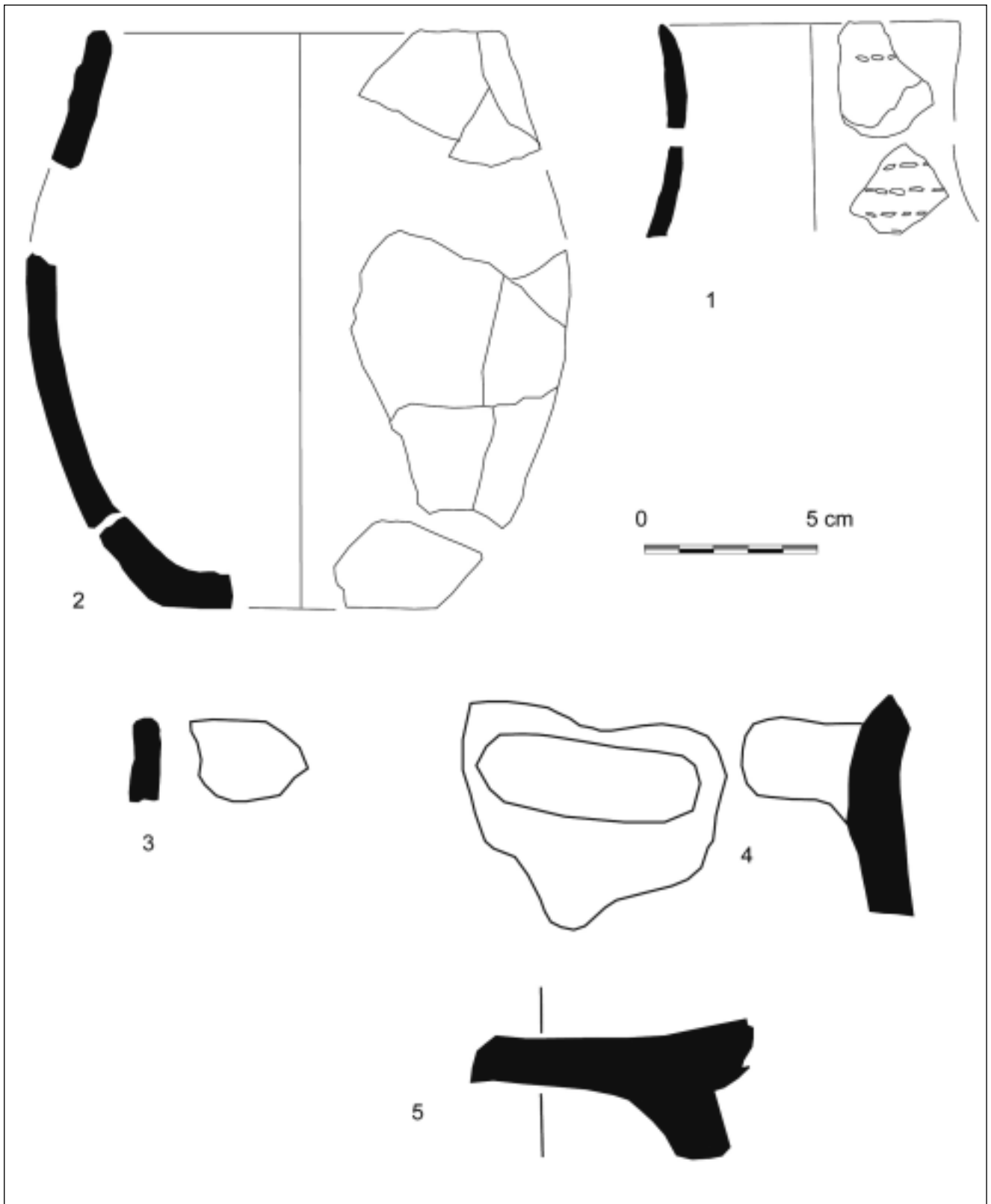


Figure 11 : Darré la Peyre. Mobilier céramique.  
Céramiques du Néolithique final (2), du Campaniforme (1) et du Bronze ancien et moyen (3 à 5)

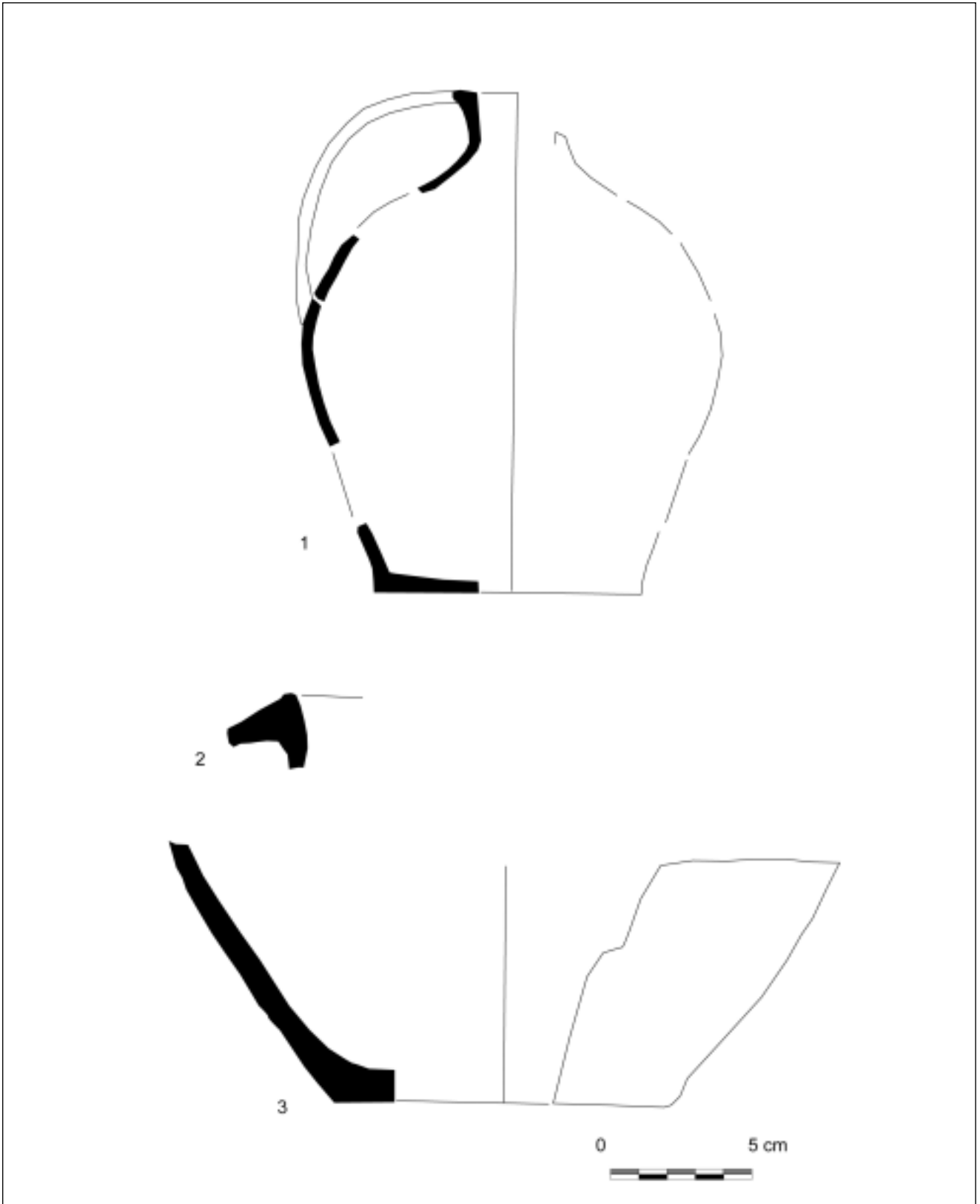


Figure 12 : Darré la Peyre. Céramique antique du niveau C1 n1.

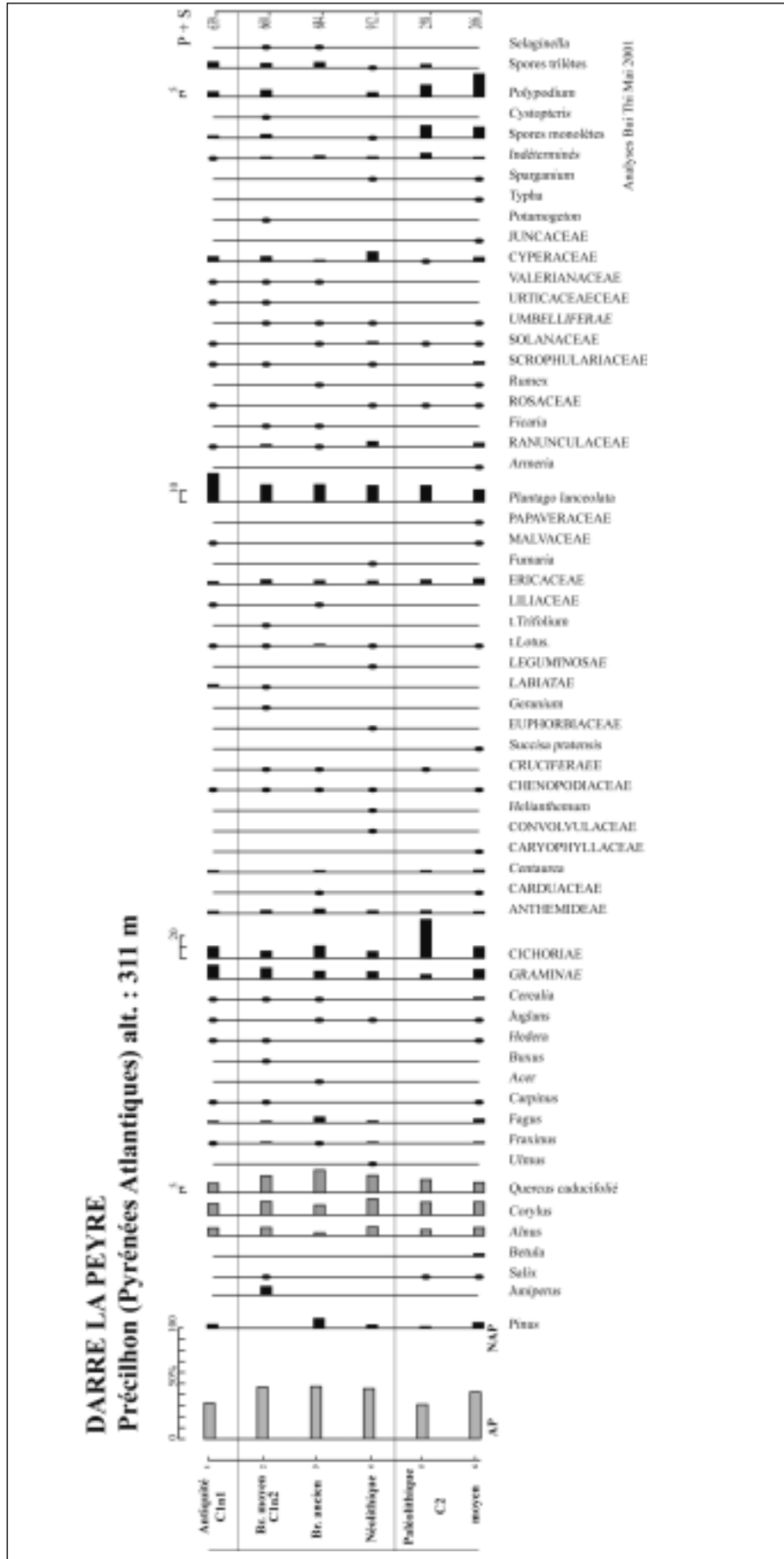


Fig. 13 : Diagramme pollinique du site de Darre la Peyre.



Photo 1 – Le niveau C1n1 en cours de fouille. Au centre, la dalle de couverture.



Photo 2 – Le niveau C1 n 2. Au centre de la prise de vue, la fosse qui contenait la chambre. En haut à droite, le support n°1, à gauche le support n°4. Le cairn ouest en premier plan.



Photo 3 – La stèle n° 1 après enlèvement du support n°1.



Photo 4 - Cairn nord-ouest. Pierre triangulaire plantée en terre dans un espace délimité.





Photo 5 – A gauche, on distingue 4 galets appartenant à une murette et immédiatement contre, le négatif de l'arrachement d'un support. A centre, la partie plus sombre correspond au remplissage d'une fosse du début de la période antique. A droite, le massif de calage.



Photo 6– Côté ouest du tumulus, niveau C1n1b. Aménagement antique (III<sup>e</sup>/IV<sup>e</sup> s.) On distingue un double alignement en M/N15.

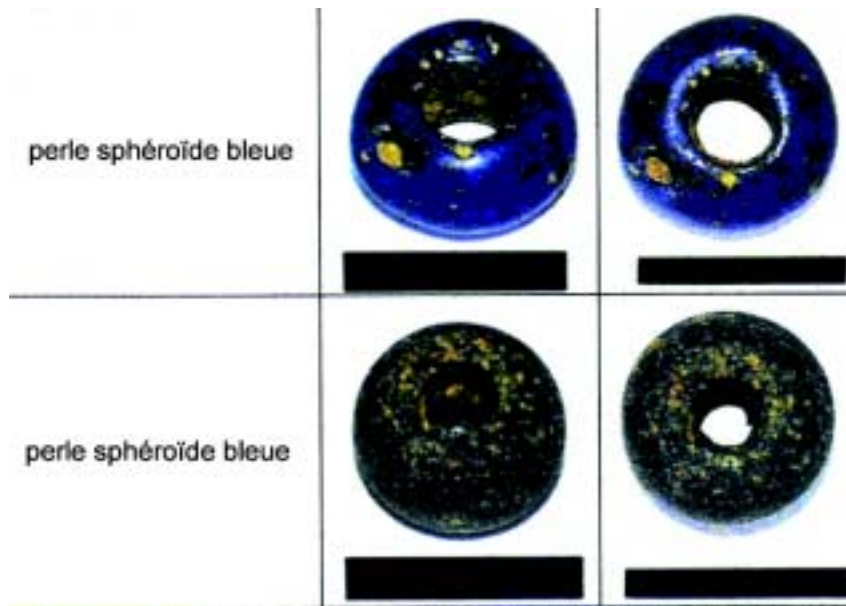


Photo perles : perles en verre (photos B. Gratuze). Echelle : 1 cm